

Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne



Le Filet du Pêcheur

N°162 – avril 2023

Prix: 3€

C.P.P.A.P. N° 0423 G 88902

I.S.S.N. N° 0758 1564



*Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne*

Siège social:

« Les Laurières »

543, route des Gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE SUR MER

06 10 89 75 23

bernard.argiolas83@gmail.com



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Bulletin trimestriel de liaison
« *Le Filet du Pêcheur* »
N° 162

Président: Bernard ARGIOLAS

Directrice de la publication: Charlotte PAOLI

Réalisation: Bernard ARGIOLAS, Germaine LE BAS

Illustrations: Bernard ARGIOLAS

Mise en page: Germaine LE BAS

Photos: Collections privées ou internet libre de droits

Imprimeur: Imprimerie SIRA (83500 - La Seyne-sur-Mer)

Adresse e-mail: bernard.argiolas83@gmail.com

Site: http://seynoise.free.fr/seyne_ancienne_et_moderne/index.html

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Notre société a enfin repris pleinement ses activités.

En plus de nos conférences mensuelles, nous allons enfin pouvoir tenir notre Assemblée Générale annuelle. Elle aura lieu le jeudi 6 avril, à 17 heures, à la Maison du Patrimoine.

Vous recevrez bientôt par la poste la convocation officielle et l'ordre du jour. Ce sera l'occasion, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de régler leur cotisation. Je vous rappelle que nous avons un réel besoin de ces ressources pour pouvoir poursuivre nos activités et vous offrir un Filet du pêcheur toujours aussi agréable et attrayant.

Nous allons reprendre également nos sorties pédestres. La prochaine est prévue pour le vendredi 26 mai, dans les environs du Beausset. Nous vous donnerons plus de précisions au cours de notre Assemblée Générale. Nous espérons aussi faire une sortie de la journée en bus. Nous pensons à une journée marseillaise, avec visite de la réplique de la grotte Cosquer, puis repas sur le Vieux port, avant de visiter une savonnerie. Là aussi, plus de détails le 6 avril.

A bientôt de vous revoir à l'occasion de tous ces projets.

Avec toute mon amitié.

Bernard ARGIOLAS

Collages Jacques Prévert		Couv. 1
Le Mot du Président	Bernard ARGIOLAS	Couv. 2
Nos ouvrages toujours disponibles...		Couv. 3
Invitations Conférences		Couv. 4
Conférence du 16 janvier 2023 : « Jacques PREVERT dans le Midi ».	Charles-Armand KLEIN	1
Conférence du 6 février 2023 : « Albert CAMUS, « l'exil » en France (1940-1947) ».	Bernard SASSO	7
Conférence du 13 mars 2023 : « Comment retrouver vos ancêtres : initiation à la recherche généalogique dans l'hexagone ».	Gérard GUIGOT	15
Détente.	Chantal DI SAVINO	24

« JACQUES PREVERT DANS LE MIDI »

Par Charles-Armand KLEIN



C'est un des paradoxes de PREVERT : lui le poète français le plus populaire de l'époque contemporaine, affirmait ne pas être poète. La preuve ? Aucun de ses papiers d'identité ne portait la mention poète.

Jacques PREVERT naît à Paris en février 1900 dans une famille aimante. Il a un frère cadet, Pierre, auquel il sera toujours attaché par sentiment et par la passion du cinéma.

PREVERT n'aime pas l'école. Il apprendra à lire par sa mère. Plus tard il n'aimera pas davantage les petits travaux qu'adolescent on lui de-

mande de faire dans les différents magasins d'où il est systématiquement renvoyé "pour mauvais esprit".

Son esprit ne sera pas meilleur lors de son service mili-



taire à Constantinople. Le premier jour il fomente un attroupement de soldats sur le thème "A quoi sert un colonel?". PREVERT est un libertaire, antimilitariste, anticlérical, contre toute autorité. De sa période militaire il rentre avec deux solides amitiés, Yves TANGUY qui deviendra un peintre surréaliste et Marcel DUHAMEL futur directeur chez Gallimard de la "Série Noire" dont PREVERT inventera le titre.

A Paris il vit de l'air du temps, sans emploi, dort chez l'un chez l'autre et se marie en 1925 avec Simone une amie d'enfance. Première rencontre cinématographique, un petit rôle dans un film intitulé "Les Grands". Puis relations à Montparnasse rue du Château, auprès d'une bande de jeunes poètes, ARAGON, ARTAUD, DESNOS, SOUPAULT et André BRETON qui est leur "pape" dans le mouvement surréaliste : PREVERT y adhère. Il écrit même des poèmes qu'il expédie à des revues qui les publient. Mais quand BRETON veut inféoder son mouvement au Parti communiste, PREVERT s'insurge et il est exclu après qu'il ait humoristiquement "condamné à mort" le Pape BRETON. C'est à ce moment qu'il participe à "L'Affaire est dans le sac" un film dont son frère Pierre est le réalisateur. Mais l'affaire trop burlesque avec cet enlèvement raté du roi du papier buvard, tourne mal et devient un échec commercial. Il faudra longtemps à Pierre pour s'en remettre.

SAIT-ON que Jacques Prévert fut, du mois de mars au mois d'août 1916 • employé auxiliaire • au Bon Marché ? Grâce

Il ne l'était pas, s'il faut en croire ces lignes tracées en marge du registre des employés du grand magasin : • Remercié le 14 août 1916. Re-

PAR ANDRÉ CASTELOT

à l'obligeance d'un attaché à la direction du magasin, j'ai pu consulter son dossier inédit. J'ai appris que, à l'âge de seize ans, le futur auteur de *La Pluie* et *le Beau Temps*, touchait un salaire journalier de 7,50 F, mais qu'il était • non nourri •.

Selon l'enquête menée par le grand magasin avant de l'engager, Jacques Prévert demeurait chez ses parents, 7, rue du Vieux-Colombier. Poursuivant son travail, l'inspecteur se rendit à l'école commerciale d'André Hamont, au 68, rue d'Assas. Il interroge le directeur qui lui déclare :

• Ce fut un bon élève, intelligent, il peut très bien faire et paraît sérieux. •

tard à l'arrivée et ensemble de la conduite ne donnant pas satisfaction. Mauvais esprit. A ne pas reprendre. •

Une autre note précise qu'il était • rêveur •.

Rêveur et mauvais esprit... c'est évidemment là des défauts incompatibles avec la bonne marche d'un grand magasin.

J'ai voulu en savoir davantage et bien d'autres notes m'ont permis de me rendre compte que Jacques Prévert s'était livré à une cour pressante — et peut-être couronnée de succès — auprès de l'une de ses collègues, Mlle Moginot, dont le nom semble échappé d'une pièce de Labiche.



Jacques et Simone Prévert,
André Breton et Pierre Prévert.



Quant à Jacques il a pris goût au cinéma. Il est figurant assistant, et surtout scénariste-dialoguiste. Il soumet des idées de films. Certains marchent, d'autres sont refusés, toujours en continuant d'écrire et d'envoyer des poèmes aux revues qui les répandent. Car on les trouve drôles, simples, d'un ton neuf à la fois humain et poétique.

En 1932, le théâtre "Groupe Octobre" lui demande des textes à résonnance populaire et revendicatrice. Parmi les membres : Jean-Louis BARRAULT, Raymond BUSSIERES, Roger BLIN, le très jeune MOULOUDDJI. PREVERT rédigeait le matin, les acteurs apprenaient l'après-midi et jouaient le soir dans les entreprises pour les ouvriers et les employés. PREVERT lui-même tenait des rôles liés à l'actualité du moment.

Un de ses textes "La Bataille de Fontenoy" obtient le 1^{er} Prix international de théâtre ouvrier. Pour le représenter la troupe s'est déplacée à Moscou.

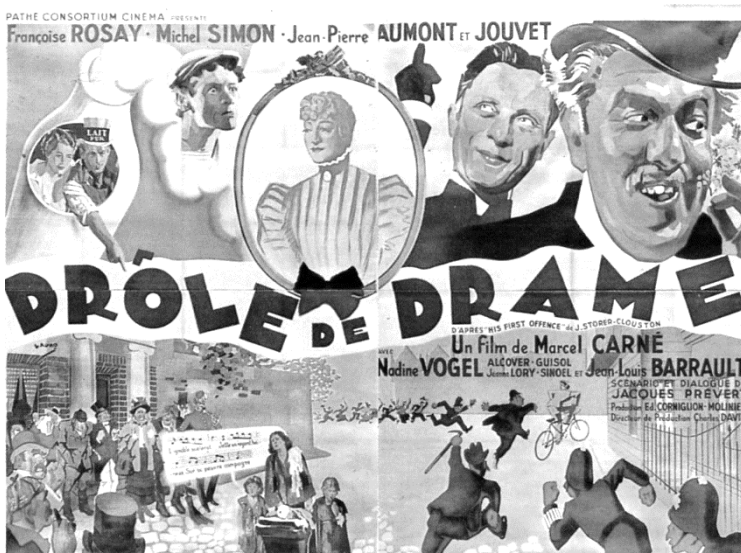
De 1932 à 1936, jamais PREVERT n'aura autant œuvré : cinéma, théâtre, poèmes qu'il persiste à ne pas vouloir faire éditer. C'est en entendant, un soir, la réplique "soldats tombés à Fontenoy, sachez que vous n'êtes pas tombés dans

l'oreille d'un sourd!" que le jeune spectateur Marcel CARNÉ s'enthousiasme pour PREVERT. Il va le trouver et lui proposer de travailler à son premier grand film "Jenny". Un mauvais scénario imposé, que PREVERT modifie en accordant de l'importance aux seconds rôles de l'histoire.

En 1936 PREVERT est déjà un nom connu dans la profession du cinéma. L'année suivante il signe l'adaptation et les dialogues de "Drôle de drame" et fait mouche par Michel SIMON et Louis JOUVET.

- Vous avez-dit bizarre, cher cousin?
- Moi j'ai dit bizarre, comme c'est bizarre!

C'était insolite, déroutant, drôle. C'est maintenant un dialogue culte. "Je n'ai pas tout compris, dit Jean GABIN, déjà une vedette, à PREVERT, mais si tu me fais des choses comme ça, je prends"





L'équipe en 1938 :
Gabin / Carné / Prévert / Kosma
(plus Trauner qui prend la photo).
Sur la photo de bas :
Gabin / Carné / Prévert / Trauner
(et Kosma qui prend la photo).



Dans le métier une bande se forme comprenant GABIN, PREVERT, CARNE auxquels se joignent deux réfugiés hongrois de talent, le compositeur KOSMA et le décorateur TRAUNER. Ensemble ils travaillent à un nouveau film "Le Quai des brumes". La jeune actrice Michèle MORGAN participe au tournage. PREVERT, qui taille ses dialogues selon les acteurs, fait du sur mesure.



-T'as de beaux yeux tu sais.

-Embrassez-moi...embrassez-moi encore!

Gros succès public. Le duo CARNÉ-PREVERT fonctionne si bien qu'il réalise un troisième film "Le Jour se lève", toujours GABIN et cette fois la venue d'ARLETTY.



Mais CARNÉ a l'idée novatrice d'utiliser le retour en arrière pour "remonter l'histoire du présent au passé". Ce *flash-back* qu'utilisent à leur tour les Américains, dérouté le public français. Succès mitigé du film.

Entre temps PREVERT – gentiment divorcé de Simone – a une liaison avec une jeune fille d'environ 17 ans, Claudy CARTER "qui veut faire du cinéma". Il lui procure des rôles de figurantes et poursuit sa tâche de scénariste-dialoguiste tout en continuant ses envois de poèmes



Il a 39 ans, l'âge de la déclaration de la guerre. Plus réfractaire que jamais, il cherche à y échapper : opération bénigne, puis en simulant si bien la folie qu'il est réformé. Il prend la route de l'exode en compagnie de Claudy, KOSMA, TRAUNER, leurs femmes et le photographe BRASSAÏ. Direction Cannes, où la guerre est loin et le cinéma toujours vivace.

PREVERT réussit à obtenir un travail d'adaptation pour "Le Soleil a toujours raison", un film dont Tino Rossi est la vedette. Ce qui permet de vivre à KOSMA et TRAUNER. De confession juive, ils ont interdiction d'exercer par la mise en vigueur des lois de Vichy. Puis Cannes devenant dangereusement infiltrée, la bande à PREVERT se réfugie à Saint-Paul-de-Vence, et ensuite au village de Tourrettes-sur-Loup, plus éloigné et donc plus sûr.

Il faut survivre. Un matin CARNÉ surgit, on discute de la possibilité d'un film.

Et le duo CARNÉ-PREVERT se reconstitue pour tourner "Les Visiteurs du soir", une histoire située au Moyen-Age et dont les extérieurs de Provence serviront de décors naturels. Sous des noms d'emprunt, KOSMA compose la musique et TRAUNER crée d'étonnants décors de château et d'intérieurs féodaux. En vedettes, Jules BERRY, ARLETTY, Alain CUNY, Marie DÉA. Parmi les figurants Simone SIGNORET, Alain RESNAIS, Claudy CARTER qui commence à s'ennuyer du travail intensif de PREVERT.



MARCEL CARNÉ
**LES ENFANTS
 DU PARADIS**
 JOSEPH KOSMA



Quand en 1942 le film sort sur les écrans le public est conquis. Ce succès d'argent ouvre la voie au film suivant "Les Enfants du Paradis" où sur un scénario XIX^e siècle trois hommes se disputent l'amour de Garance, interprétée par ARLETTY. C'est le sommet du réalisme poétique.

"Paris est tout petit pour ceux qui s'aiment comme nous d'un grand amour".

A la Première en 1945 c'est un triomphe. Le film tient l'exclusivité durant cinquante-quatre semaines. Tandis que "Petite feuille", surnom que PREVERT donnait à Claudy lorsqu'elle rapportait de ses promenades solitaires des bouquets de feuilles mortes, se détache de lui pour un jeune capitaine d'équipe de football.

Un jour, de ce tout neuf 1945, un assistant décorateur croise PREVERT à Paris. *"Il y a quelqu'un qui voudrait éditer tes poèmes, voici son téléphone"*. Et PREVERT, qui toujours s'était refusé à avoir un éditeur "pour ne pas avoir de complications", inexplicablement téléphone à l'éditeur.

Ses poèmes étaient connus parce que dans les cabarets, à la radio, Agnès CAPRI, Germaine MONTEIRO, Mariane OSWALD, Juliette GRÉCO, les FRERES JACQUES les interprétaient et les chantaient. Mais ils n'étaient pas en livres. René BERTELÉ, un jeune passionné de poètes modernes, cherchait à les éditer. Sa jeunesse et sa passion rassurent PREVERT qui accepte de se voir imprimé en recueil.

Après s'être échiné à rassembler les morceaux dispersés dans diverses revues, Bertelé publie un certain nombre sous le titre "**Paroles**".

Les éditions s'envolent les unes après les autres. Les poèmes d'un ton populaire que jamais personne n'avait su trouver, d'un humour si personnel, courent les rues et les salles de classes : "Démon et merveilles", "Le Cancre", "Barbara", "Cortège", "Inventaire" dont on dit couramment à la PREVERT...



Cas unique en poésie en France, "Paroles", est traduit, et se vendra à plus de quatre millions et demi d'exemplaires.

Mais le poète tient toujours à sa liberté, comme à son éternelle cigarette pendant aux bords des lèvres.

Il refuse énergiquement le Prix des Critiques qu'on est prêt à lui décerner. A BERTELÉ il envoie un télégramme précisant qu'à la rigueur il accepte *"le Prix Nobel en qualité de vulgarisateur de poudre d'escampette"*.



Avant-guerre il avait connu une danseuse, Janine, qu'il protégea comme ré-

sistante. Après la guerre il la retrouve sentimentalement, il l'épouse car une enfant est née, Michèle dite Minette.

Sur le plan cinématographique, il poursuit sa collaboration avec CARNÉ et le septième film "Les Portes de la nuit" sort dans les salles. C'est un échec qui clôt le duo CARNÉ-PREVERT.

Dans le film on entend assez vaguement l'acteur Yves MONTAND chanter "Les Feuilles mortes". PREVERT a composé le texte sur une musique de KOSMA en souvenir de Claudy CARTER. Longtemps la chanson ne réussira pas à s'imposer avant de détenir un succès international.

PREVERT écrit beaucoup. Des poèmes car il en a plein la tête qu'un mot suffit à faire éclore. Des idées de films pour ses frères, ou pour Paul GRIMAUD, un sujet d'animation "L'Oiseau et le ramoneur", tiré d'un conte d'ANDERSEN. Afin de promouvoir ce film il va du studio des Champs-Élysées à la Maison de la Radio.



C'est en s'appuyant contre une porte-fenêtre sans garde-fou et ouvrant sur l'extérieur que brusquement il tombe du premier étage sur le trottoir. Conduit à l'hôpital dans le coma, il ira ensuite dans une clinique avant de subir une longue convalescence qu'il passera à Saint-Paul-de-Vence. S'ensuit une période d'inactivité et de contrats perdus. Il fréquentait l'endroit et l'auberge de La Colombe d'Or depuis 1940.



MIRO, CHAGALL, et PREVERT

Il s'y sent maintenant comme chez lui auprès du propriétaire Paul ROUX qui accueille le monde artistique, littéraire et du cinéma. PREVERT y fréquente PICASSO, CHAGALL, MIRO, CALDER... les grands noms du Livre d'Or. Mais lui-même est en grande difficulté d'argent depuis son accident et la procédure est longue. Pour faire subsister sa famille, une seule solution plaide BERTELÉ, désormais dans l'écurie Gallimard : un nouveau recueil de poèmes et des récits.

PREVERT rédige des contes pour enfants, "L'Opéra de la Lune", et il puise dans ses poèmes anciens pour sortir "Spectacles" dans lequel se retrouvent les paroles des "Feuilles mortes".



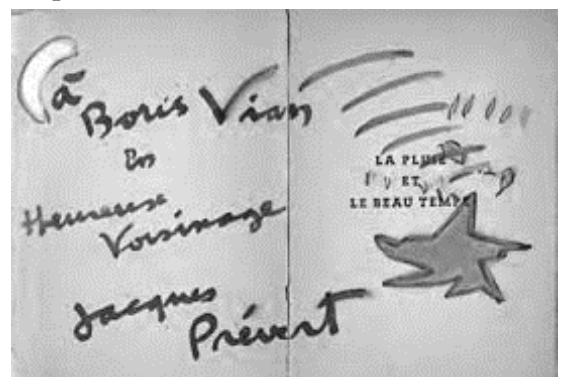
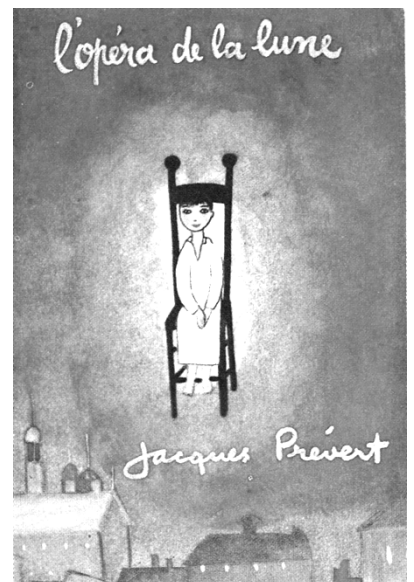
Il avait sans cesse habité des logis différents il se stabilise en logeant cité Véron derrière les ailes du Moulin Rouge il disposait là d'une grande terrasse qu'il partageait avec Boris VIAN devenu un ami puis il s'invente un passe-temps qu'il transforme en art et en passion : les collages. Des découpes d'images dans des revues, qu'ensuite il assemble pour former des tableaux selon des idées et des couleurs. Son autre ami PICASSO dira en forme de compliments : "Tu ne sais pas peindre mais tu es peintre".

Chaque été, accompagné de sa femme et de sa fille, il passe plusieurs mois dans une villa louée à Saint-Paul-de-Vence. Il renoue avec le cinéma pour le scénario et les dialogues des "Amants de Vérone", puis de "Notre-Dame-de-Paris". Néanmoins le procès traîne en longueur et il tire souvent le diable par la queue. BERTELÉ et GALLIMARD le relancent pour un nouveau recueil et ce sera, puisant dans ses réserves et ses idées, en 1953, "La Pluie et le Beau Temps".



Les élèves récitent ses poèmes dans les écoles, les artistes le chantent sur les scènes. Cependant il doit quitter la location de Saint-Paul et son ami DUHAMEL lui trouve pour les étés, un logement près des remparts d'Antibes.

Il se lie d'amitié avec le facteur, le violoneux des terrasses de café, Fernande la marchande de poissons, le restaurateur du "Safrané"

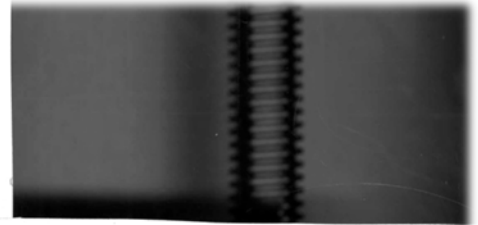




Marius le facteur. Prévert l'attend dans la rue. Sa boîte aux lettres est défoncée.



Giordano, le violoniste. Il joue debout sur son vélo entre les tables des terrasses de cafés.



Fernande Rinaldi, la marchande de poissons.

au Vieil Antibes. Sa célébrité lui importe peu et il fréquente aussi simplement des célébrités parmi lesquelles les photographes DOISNEAU, VILLERS, BRASSAI, IZIS qu'il honore à travers son récent recueil "Favras" car la photographie est un art.

PICASSO, qu'il visite souvent dans sa villa de Cannes, l'a en amitié et dit "PREVERT est le seul qui m'a compris", cela dès avant la guerre et dans plusieurs poèmes.



Enfin PREVERT gagne son procès entamé depuis plus de dix ans et c'est avec sérénité qu'en 1963 il fait sa première exposition de **collages**, que parfois il signe comme des tableaux... et leur cote monte.

Reconnu comme le poète le plus populaire de son temps il publie encore "Choses et autres". Puis quittant en 1968, par obligation, son logis de vacances d'Antibes, il s'installe définitivement à **Omonville-la-Petite**, non loin de La Hague et près de son vieil ami TRAUNER.

C'est là qu'il reçoit avec son Pierre le grand Prix du Cinéma Français. C'est là aussi qu'une lettre d'un instituteur de village sollicite de donner son nom à l'école. Il accepte. Et lui l'auteur du "Cancre" le poème fétiche des petits écoliers apprendra que son nom s'étale sur 474 établissements scolaires, le deuxième après celui de Jules Ferry.

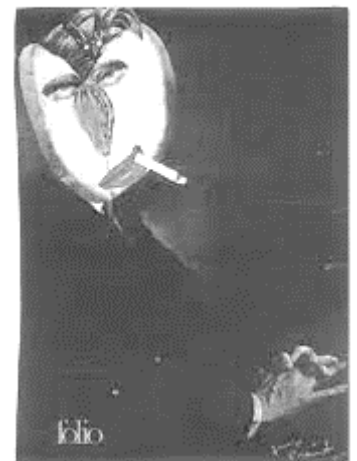
Ses dernières années sont douloureuses. Il a les poumons brûlés par les cigarettes

fumées pendant plus de soixante ans. Il manque de souffle, sa parole est hachée, puis il ne peut plus lire, ni écrire ni parler.

Il meurt le 11 avril 1977, entouré des siens, porté par les gens du pays au cimetière où une élève de l'école lira sur sa tombe le début de "L'Opéra de la Lune". Plus de six cents amis célèbres et inconnus sont venus saluer celui qui a dit de lui-même, plein d'humour jusqu'au bout :

**"J'ai eu une belle vie
Une vie comme ça je la souhaite à beaucoup.
Je lui dirai au revoir!
A bientôt !
A hier, ma belle !"**

Jacques Prévert
Choses et autres



« ALBERT CAMUS : L'« EXIL » EN FRANCE, 1940 – 1947 »

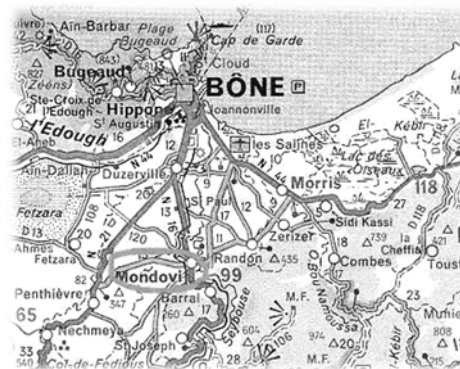
Par Bernard SASSO



Avec le déclenchement de la Seconde guerre mondiale, Albert CAMUS va vivre une sorte d'exil en France. Elle l'isole de sa terre natale où mis à part un cercle de familiers, de relations, il est peu connu. A la fin de la guerre et dans les années suivantes CAMUS s'est imposé comme un romancier à succès, un dramaturge reconnu, et par ses éditoriaux dans le journal *Combat* il est devenu l'un des commentateurs les plus lus et écoutés de cet immédiat après-guerre, participant aux grands débats du temps. Se dessine aussi pendant ces années de guerre, le réseau de ceux qui deviendront les maîtres à penser de l'après-guerre, CAMUS à l'instar de SARTRE sera au premier rang.

Entre l'enfance et le premier âge adulte, (CAMUS à 25 ans en 1939), et la gloire littéraire de la fin des années 40 qui le mènera au Prix Nobel en 1957 se situe donc cette période capitale d'environ 7 ans qui s'imbriquent dans l'un des moments les plus tragiques de l'histoire de France : la défaite et l'occupation du pays par les Allemands puis la libération.

Avant cette période, quelques rapides repères biographiques sur l'auteur. Il naît le 7 novembre 1913 à Mondovi, (aujourd'hui Dréan) bourgade petite ville du département de Constantine non loin de Bône (Annaba désormais). Selon le Guide Bleu de l'Algérie, elle est « le centre agricole le plus important de la région bônoise ». Le nom lui avait été donné en 1848 par le futur NAPOLEON III en souvenir de la bataille de Mondovi qui eut lieu le 21 avril 1796 entre l'armée française de BONAPARTE et ce qui restait des troupes du royaume de Sardaigne.



Son père, Lucien, est caviste pour un négociant de vins d'Alger. Il a épousé en 1910 Catherine SINTES dont la famille est originaire de Minorque. Elle est partiellement sourde et ne sait ni lire ni écrire. Au début de la guerre, Lucien CAMUS est incorporé chez les zouaves et il compte parmi les premiers blessés de la Première guerre mondiale. Il meurt le 11 octobre 1914 au front de la Champagne des suites de ses blessures et il est enterré au cimetière de Saint-Brieuc, ayant été rapatrié à l'hôpital militaire de cette ville après sa blessure. Il reçut à titre posthume la croix de guerre et la médaille

militaire et ses deux fils devinrent pupilles de la Nation.

Avant le départ de son mari, sa femme s'était installée à Alger avec ses deux enfants (l'aîné Lucien Jean Etienne est né en 1911) chez sa mère à Belcourt, quartier populaire d'Alger. Demi-pensionnaire au Grand Lycée (devenu Lycée Bugeaud en 1930 et aujourd'hui Lycée Abd-El-Kader), il pratique dès cette



époque le football qui restera l'une de ses grandes passions de sa vie, étant gardien de but au RUA (Racing Universitaire d'Alger). En 1930, suite à des crachements de sang, il est diagnostiqué tuberculeux. La maladie ne l'empêche pas d'être très actif. Il fonde le Théâtre du Travail qui deviendra en 1937 le Théâtre de l'Equipe.

Il collabore au journal *Alger Républicain* créée par Pascal PIA. Le programme annoncé par le journal est celui du Front Populaire. Il se propose de s'opposer au « conservatisme social qui entend maintenir nos amis indigènes sur un plan d'infériorité » et réclame « l'acheminement



des indigènes d'Algérie vers l'égalité politique ». C'est dans ce journal que CAMUS va apprendre son métier de journaliste y publiant plus de 150 articles. Il s'y fait grand reporter en particulier en Kabylie à propos de laquelle, entre mars et juin 1939 il publie 11 articles sous le titre « Misère de la Kabylie ».

Il publie deux ouvrages chez Edmond CHARLOT un jeune éditeur algérois : *L'Envers et l'Endroit* (1935) et *Noces* (1938).



Peu après la déclaration de guerre, début septembre 1939, (sa demande d'engagement a été refusée pour raisons médicales), *Alger Republicain* cesse de paraître. La censure militaire, le déclin des ventes, le départ à l'armée de collaborateurs du journal ont eu raison du journal. Peu après, PIA et CAMUS sortent un journal frère, *Le Soir Republicain* à l'existence éphémère.

En janvier 1940, le gouverneur général d'Algérie suspend le journal. La situation financière du jeune homme est difficile. Il est sans travail, sans argent, sans véritable domicile (il passe les derniers mois de 1939 chez sa mère) et de plus est surveillé par les autorités qui le soupçonnent d'être communiste (CAMUS a brièvement adhéré au parti quelques années avant). Pour survivre il donne des leçons particulières de philosophie et de français. Il est aussi décidé à épouser Francine FAURE, une ornaise, d'autant qu'en février son premier mariage avec une jeune femme de la bourgeoisie algéroise a été dissous.



En mai et juin 1940 les troupes allemandes enfoncent les lignes belges, luxembourgeoises puis françaises. A la mi-juin, Paris est déclarée « ville ouverte » après l'entrée des troupes allemandes dans la capitale.

Depuis la mi-mars, CAMUS est en France. Son camarade Pascal PIA, avec qui il a travaillé à *Alger Republicain* et au *Soir Republicain*, a trouvé une place comme secrétaire de rédaction à *Paris-Soir*. La mobilisation ayant laissé des places vacantes, PIA a réussi à faire embaucher CAMUS pour un travail de mise en page du journal, travail technique qui n'a rien à voir avec le contenu du journal, contenu qui doit sans doute fortement lui déplaire.



Paris-Soir est un quotidien populaire de l'époque. Il est la propriété de Jean PROUVOST, important industriel du nord de la France, fondateur de *La Lainière de Roubaix* premier groupe textile européen avant la première guerre mondiale.



Au milieu des années 20, PROUVOST a commencé à bâtir un important empire de presse dont le fleuron est *Paris Soir* dont le tirage est de 1 700 000 exemplaires en 1936. Le quotidien fait la part belle aux faits-divers, aux divertissements, aux photographies. De grands noms de la littérature collaborent au journal :

Georges SIMENON, COLETTE, Blaise CENDRARS, Joseph KESSEL, Pierre MAC ORLAN, Jean COCTEAU, François MAURIAC, Georges DUHAMEL. Le directeur de la rédaction est Pierre LAZAREFF qui sera à l'origine, à la fin des années 50, avec Pierre DESGRAUPES, Pierre DUMAYET et Igor BARRERE de la célèbre émission *Cinq colonnes à la Une*.



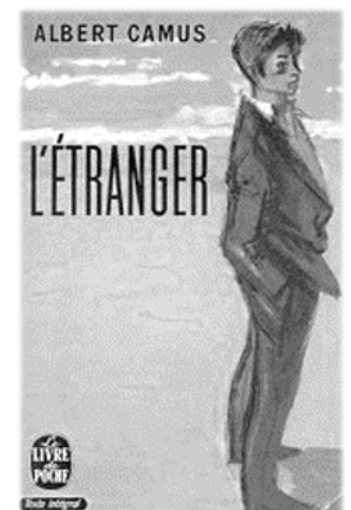
Pascal PIA a trouvé à son ami une chambre d'hôtel dans le XVIII^e arrondissement. CAMUS écrit à Jean GRENIER, l'ancien professeur de philosophie de CAMUS au Lycée d'Alger que la capitale l'écoeure. L'Algérie lui manque. Il maigrit. Dans *L'Étranger* Meursault dira de Paris : « C'est sale. Il y a des pigeons et des cours noires. Les gens ont la peau blanche »

Il n'en travaille pas moins avec acharnement Il écrit selon ses dires dans « une tension passionnante et solitaire ». Tandis que les événements s'accroissent en Europe avec l'avancée allemande il note : « Je n'ai jamais travaillé autant. Cette chambre est

misérable ; je vis seul, je suis fatigué, mais je ne sais pas si c'est avec ou contre tout cela, j'écris tout ce que je voulais écrire et je pourrai bientôt juger ce que je vaudrai »

Fin avril, il a terminé le roman. Il écrit à celle qui deviendra sa seconde épouse, Francine FAURE : (30 avril 1940) :

« J'ai ce manuscrit devant moi et je pense à ce qu'il m'a coûté d'effort et de volonté – combien il a fallu être présent, sacrifier d'autres pensées, d'autres désirs pour rester dans son climat. Je n'ai jamais rien écrit avec cette continuité et cette facilité. Je dors mal en ce moment et j'ai des insomnies. Aux moments où je me réveille, il m'arrive clairement toute une suite d'œuvres que j'écrirai comme celle-ci, sous la dictée, et comme si maintenant tout était clair dans mes projets et dans l'univers que je voudrais illustrer »



Le remaniement du ministère Paul Reynaud



LA CHAMBRE SERAIT CONVOQUÉE LA SEMAINE PROCHAINE.

Le nouveau remaniement que vient de subir le cabinet Paul Reynaud, au sein de la dernière grande offensive allemande, a été, dans son ensemble, l'objet de commentaires très favorables dans les milieux parlementaires.

Au cours de ces derniers jours, le président du conseil avait eu avec M. Henry Bérenger, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, un important entretien, suivi d'une conférence avec M. Daladier.

C'est à la suite de ces conversations que M. Paul Reynaud a décidé, dans la soirée de mercredi, la réunion d'un conseil de cabinet, au cours duquel il demanda à tous ses collaborateurs de mettre leur portefeuille à sa disposition, afin de lui permettre un nouveau remaniement de son cabinet.

M. Paul Reynaud concentre dans ses mains la présidence du conseil, la défense nationale et les affaires étrangères. Son intention, et celle de tous ses collaborateurs, sont de mener la guerre avec la plus grande énergie, et celles qui soient les difficultés du moment. Berlin

Les nouveaux ministres. De haut en bas : M. Bouillière, Yves Helion, Jean Prouvost, Châtelier, Frossin et le général de Gaulle. (Photo de l'agence France Presse, 22.3.41)

En février 1941, il écrit dans ses *Carnets* que « les trois Absurdes sont terminés ». Il s'agit de l'essai *Le Mythe de Sisyphe*, du roman *L'Etranger* et de la pièce *Caligula* qui sera retouchée avant d'être jouée.

Mais revenons à 1940. Le 9 juin, Jean PROUVOST qui a été nommé ministre de l'Information quelques jours plus tôt dans le gouvernement Paul REYNAUD (il sera haut-commissaire à l'information dans le gouvernement PETAIN après le 19 juin, poste qu'il occupera pendant un mois) donne l'ordre à la rédaction et à l'administration de *Paris Soir* qui s'étaient d'abord repliées sur Nantes (CAMUS était resté à Paris) de partir pour Clermont-Ferrand, puis Bordeaux (où le gouvernement a pris ses quartiers) avant un nouveau retour à Clermont-Ferrand où PETAIN s'est installé pour quelques jours. CAMUS a suivi cet exode de Clermont-Ferrand à Bordeaux puis retour à Clermont-Ferrand, ville que CAMUS jugera « ignoble ». La ville-préfecture du Puy-de-Dôme paraît symboliser toute la lâcheté du régime qui se met en place. « *Ce que nous allons vivre maintenant est insupportable à penser et je sais que pour un homme libre, il n'y a pas d'autre avenir que l'exil ou la révolte. Maintenant, il n'y a qu'une valeur morale et c'est le courage. Elle sert ici à juger les fan-toches et les bavards qui prétendent parler au nom du peuple* ».

Il a songé à marcher à pied jusqu'à Marseille et s'y embarquer pour l'Algérie mais cela est impossible, car les liaisons en ce début de conflit sont difficilement accessibles. Il écrit : « *J'étouffe et je voudrais partir. Maintenant je ne songe plus à*

l'Algérie comme au pays que j'aime et où vivent ceux que j'aime ; mais aussi comme à la dernière terre française qui soit encore libre ».

Après Clermont-Ferrand, les journaux s'installent à Lyon. C'est là, qu'ayant obtenu le divorce de sa première épouse, il se marie début décembre 1940 avec Francine FAURE, venue le rejoindre à Lyon.

Peu de semaines après, ils sont de retour en Algérie. La raison en est qu'à la suite d'une compression de personnel, Albert CAMUS a été licencié de *Paris Soir*. Il avait de toute façon, l'intention d'abandonner le journalisme du fait de la volonté du gouvernement de Vichy de créer un ordre des journalistes (qui ne verra jamais le jour après l'occupation de la zone sud) mais aussi à cause des mesures anti-juives prises par le pouvoir de Vichy (octobre 1940) excluant les Juifs de la fonction publique d'Etat, l'armée, l'enseignement, la presse.

CAMUS va rester plus d'un an à **Oran** (ville qui le fascine et le révolte à la fois), principalement dans la famille de sa femme qui a un poste d'institutrice suppléante. Lui donne des leçons particulières, mais participe aussi, dans cette ville qui compte des nombreux Juifs, à des réseaux d'aide aux Juifs de la ville, en particulier ceux qui ont été exclus de l'enseignement. Sous le régime de Vichy non seulement les professeurs juifs avaient été exclus des postes d'enseignement mais des quotas avaient été instaurés pour les élèves juifs. Ainsi dans les écoles, il ne pouvait y avoir qu'un enfant juif pour 7 élèves. Il se rend aussi à Alger où il est souvent vu à la librairie



d'Edmond CHARLOT, l'éditeur algérois qui a publié ses deux premiers livres. De cette présence avant et pendant la guerre, Edmond CHARLOT se souviendra : « *Très souvent, CAMUS venait, voyait qu'on était débordés, mettait la main à la pâte, remplissait les fiches d'abonnement. Dès le début il nous a aidés, et en achetant quand il avait quatre sous, et en louant des livres. Il a été un abonné fidèle dès le début, conseillant l'abonnement à la lecture* »

De Paris, lui viennent des nouvelles littéraires encourageantes. Par l'intermédiaire de Pascal PIA (à qui ont été transmis les manuscrits de *L'Etranger* mais aussi *Le Mythe de Sisyphe*) et du frère d'André MALRAUX, ce dernier recommande le livre à Gallimard où ses livres sont édités. Le livre est accepté par le comité de lecture de Gallimard et il sort en juin 1942. Le livre est un succès : 4 000 exemplaires sont tirés, le même nombre en novembre et autant 6 mois plus tard. Il reçoit une critique très élogieuse de SARTRE dans une étude de septembre 1942 mais publiée seulement en 1943.

Peu de semaines avant, Albert CAMUS a de nouveau été victime d'hémoptysie. Un ami médecin lui a recommandé de passer l'hiver en altitude en France, dans un climat plus vivifiant que celui d'Oran. L'avance sur les droits envoyés par Gallimard et le salaire de sa femme permettent au couple de partir. Il s'installe au Panelier entre le Mazel-Saint-Voy et Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire. Là, la grand-tante de Francine CAMUS, Sarah OETLY, y tient une pension de famille.



A. CAMUS et F. FAURE



A l'est du département, dans le Velay, au nord-ouest du Vivarais ou de l'Ardèche, le pays appelé La Montagne est un haut plateau de 500 km² à 1000 mètres d'altitude. L'originalité humaine et culturelle de cette région s'est forgée au cours des siècles, en particulier tout autour du Chambon-sur-Lignon.

Pendant cette période qui va de la défaite à la libération de la France mais surtout à partir de février 1943 quand est promulguée la loi sur le Service du Travail Obligatoire, les montagnes françaises (Pays basque, Cévennes, Alpes du Nord, Mont d'Arrée en Bretagne) prennent une part importante dans l'aide aux personnes persécutées et pourchassées. Dès 1941-1942, des Espagnols, des Alsaciens-Lorrains, des Juifs, des « assignés à résidence », se réfugient en montagne.

Autour du **Chambon-sur-Lignon** et des communes environnantes se développe tout un réseau d'entraide et de soutien. Là de nombreux Juifs (mais pas seulement eux) trouvent un accueil chaleureux et organisé (hôtels, pensions, enfants placés dans les fermes). Cette entraide entre paysans et Juifs est due aux liens qui se forment entre ces paysans de religion « huguenote », pourchassée aux XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles (guerres de religion, dragonnades, etc.) et celles et ceux pourchassés par les Allemands ou le régime de Vichy.

Il n'est donc pas étonnant que l'ensemble de la commune du Chambon et ses habitants ont été déclaré « Juste parmi les Nations » par l'Institut international pour la mémoire de la Shoah Yad VASHEM et 46 personnalités de la ville l'ont été à titre individuel. Parmi celles-ci le pasteur Marc BOEGNER, président de la Fédération protestante de France. Au Panelier, la nourriture est abondante et le requinque. CAMUS se promène, pêche, écoute les émissions de la BBC. Il travaille aussi à la pièce qui deviendra *Le Malentendu* mais aussi à son roman *La Peste*. Il lit ou relit PLATON, SPINOZA, la Bible. A propos des paysages du Velay qui l'entourent, il écrit : « *Beau pays, un peu grave. Des près, des bois, des sources jusqu'à l'infini. Des odeurs d'herbe et des bruits d'eau pendant toute la journée. Je le trouve beau, mais il n'est pas encore rentré en moi. Il faudra beaucoup de promenades* ».

Mais ces paysages ne le consolent pas. A son ancien professeur de philosophie, il confie :

« *Je commence en avoir assez des ciels couverts et des chemins pleins de neige. Je n'ai jamais autant pensé à la lumière et à la chaleur. C'est vraiment l'exil* ». Il reste aussi en contact avec son éditeur algérois Edmond CHARLOT qui se souvient : « *Pendant une bonne partie de l'année 42 j'ai été en correspondance avec CAMUS (...). Je lui envoyais des piles de manuscrits qu'il me retournait avec des notes de lecture et il y a fait pour moi un très gros travail de défrichage* ».

Il se rend à Saint-Etienne (tous les 12 jours) pour ses insufflations, ville qu'il déteste encore plus que Clermont-Ferrand : « *Saint-Etienne et sa banlieue. Un pareil spectacle est la condamnation de la civilisation qui l'a fait naître (...). Aucun peuple ne peut vivre en dehors de la beauté. Il peut quelque temps se survivre et c'est tout* ».

Pour CAMUS, comme l'ont noté les commentateurs, la terre algérienne avec sa convivialité commune aux sociétés méditerranéennes s'oppose par son climat, sa lumière, ses paysages aux villes françaises comme Paris, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et bien plus tard Saint-Brieuc (où il se rendra sur la tombe de son père). Dans ces villes CAMUS se sent en exil. Cet exil n'est pas seulement esthétique mais aussi humain.

Dans une conférence donnée en 1937 à la Maison de la culture d'Alger il affirmait déjà : « *Je me sens plus près, par exemple, d'un paysan arabe, d'un berger kabyle, que d'un commerçant de nos villes du nord* ». Il faudra l'expérience de la guerre pour modifier ce sentiment.

Après la fin des congés scolaires, son épouse a rejoint en octobre l'Algérie. CAMUS pense lui aussi repartir bientôt mais le projet va se heurter aux aléas de la guerre. Le 8 novembre 1942 les troupes anglo-

américaines débarquent en Afrique du Nord (**Opération Torch**). Peu après les Allemands franchissent la ligne de démarcation et occupent la zone Sud. CAMUS est coupé des siens ayant manqué les derniers bateaux allant en Algérie. Il songe à passer par l'Espagne mais doit y renoncer finalement car le risque est grand d'être emprisonné là-bas au cas où il serait arrêté.

A partir de cette période, il commence à se rapprocher de la résistance active en particulier à Lyon où Pascal PIA est entré dans la Résistance. Il va ainsi faire la rencontre des résistants lyonnais mais aussi de Louis ARAGON et Elsa TRIOLET, le poète Francis Ponge. Lorsqu'il vient à Lyon, CAMUS est hébergé par **René LEYNAUD** 6, rue de la Vieille-monnaie, devenue depuis la rue René LEYNAUD. C'est là qu'il lira *Le Malentendu* devant un auditoire restreint.



DANS CET IMMEUBLE VÉCUT RENÉ LEYNAUD (1910-1944),
 JOURNALISTE AU PROGRÈS DE LYON, GRAND RÉSISTANT,
 MEMBRE DU MOUVEMENT COMBAT.
 ARRÊTÉ PAR LA MILICE FRANÇAISE LE 16 MAI 1944,
 LIVRÉ À LA GESTAPO, ET EMPRISONNÉ À MONTLUC,
 IL EST EXÉCUTÉ À VILLENEUVE (AIN) LE 13 JUIN 1944.
 POÈTE, IL FUT UN GRAND AMI D'ALBERT CAMUS ET DE FRANCIS PONGE.

LEYNAUD, né en 1910, est journaliste au quotidien local « Le Progrès ». En 1942 il est entré dans la Résistance, devenant responsable du service de renseignement du réseau *Combat* dont CAMUS est aussi membre.

Une amitié profonde, exceptionnelle va lier les deux hommes. Ils vont ensemble avoir de longues discussions, sur la morale, la littérature, la guerre. Mais le 16 mai 1944, LEYNAUD est arrêté par les miliciens en possession de documents clandestins. Tentant de

s'enfuir il est blessé à la jambe. Soigné à l'Hôtel Dieu, il est ensuite incarcéré à la prison de Montluc dont ses amis résistants ne parviennent pas à le faire évader. Au matin du 13 juin 1944, les Allemands embarquent dix-neuf résistants dans l'Ain et les abattent froidement, dans le dos. Un seul en réchappera.

S'il est assassiné le 13 juin, le corps de René LEYNAUD ne sera identifié que le 24 octobre 1944. CAMUS lui rendra un vibrant hommage dans l'éditorial de *Combat*, du 27 octobre 1944 :

« Il faut que nous parlions de lui. Il faut que nous en parlions pour que la mémoire de la résistance se garde, non dans une nation qui risque d'être oublieuse, mais du moins dans quelques cœurs attentifs à la qualité humaine ».

Lorsque CAMUS reçut le Prix Nobel de Littérature en décembre 1957 il ressentit le besoin de se rappeler les choses essentielles, les amitiés profondes et sincères. Ainsi, écrit-il en effet à Louise LEYNAUD, le 13 novembre 1957 :

« Parmi le petit nombre d'êtres qui étaient présents en moi [...] René était au premier rang. Les années ont passé et je ne me suis pas consolé de lui. Il a été mon frère, non par le sang, mais par le cœur et l'esprit et dans les peines comme dans les joies, il m'a manqué, obscurément, pendant treize ans. Cet excès d'honneur qui m'est fait, il m'aurait aidé à le supporter dignement [...]. Et ce jour-là, c'est à lui que j'ai pensé, le cœur serré ».

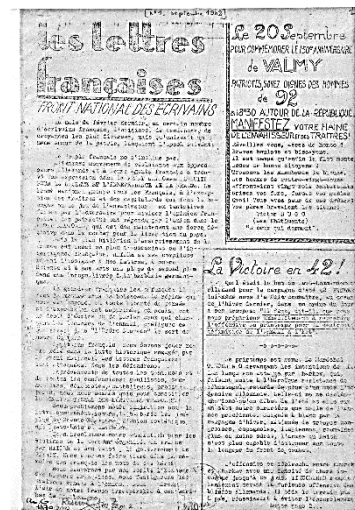
Cette période lyonnaise n'est pas facile. Il est coupé des siens, sa santé est mauvaise. Dans ses *Carnets*, il écrit :

« La douleur accroche au présent, elle demande une lutte qui occupe. Mais pressentir la mort à la simple vue d'un mouchoir rempli de sang, sans effort, c'être replongé dans le temps de façon vertigineuse ; c'est l'effroi du devenir ». Son roman *La Peste* va refléter ses angoisses. CAMUS veut faire de la séparation « le grand thème du roman ». La vie quotidienne, les combats, les croyances de ceux qui l'entourent vont nourrir le texte.

Il est aussi sans ressource. Là encore Pascal PIA va intervenir qui décide de prendre à sa charge les besoins matériels de son ami. Il écrit aussi à André MALRAUX et à Paulhan pour le recommander auprès de Gallimard. Fin 1943, CAMUS est à Paris, où il a été embauché par l'éditeur comme lecteur. Une nouvelle vie commence... Elle va être menée sur deux fronts : la Résistance et la Littérature.

A partir de la fin 1943, CAMUS est sollicité par Claude BOURDET responsable du secteur politique du Comité National de la Résistance pour donner des articles au journal clandestin *Combat*.

Le journal est le résultat de l'émergence progressive de groupes de résistants. En août 1940, Henri FRESNAY secondé par Bertie ALBRECHT a fondé à Lyon le Mouvement de Libération Nationale qui avec d'autres organisations a adopté le nom de « Combat ». En février-mars 43 les grands mouvements de la résistance en zone sud (*Combat*, *Libération* et *Franc-tireur*) fusionnent pour donner naissance au MUR (Mouvements Unis de la Résistance).



Le journal *Combat* paraît pour la première fin 1941 à Lyon tiré à 10 000 exemplaires. En mai 1944, il atteint 250 000 exemplaires. Si CAMUS donne quelques articles il ne fait pas partie d'un « groupe d'action ». Il ne transporte pas d'armes, n'est pas chargé de transmettre des renseignements militaires ou de participer à des sabotages.

Pendant cette période CAMUS est aussi membre du CNE (Comité National des Écrivains) bien qu'il ne participe à aucune de ses réunions. Le CNE est l'émanation du Front National des Écrivains fondé en 1941 à l'initiative d'intellectuels et universitaires communistes.

L'année suivante, à l'initiative en particulier de Jean PAULHAN est créé *Les Lettres Françaises* dont Louis ARAGON sera la figure de proue et qui comptera aussi nombre écrivains français, (CAMUS, François MAURIAC, Georges DUHAMEL, Paul VALÉRY, Jean-Paul SARTRE, Paul ELUARD, etc.).



certain nombre d'essais dont l'important *Lettres à un ami allemand*, trois textes écrits entre 1943 et 1945. Dans sa préface à l'édition de 1945 (avec une dédicace à René LEYNAUD), CAMUS indique que ces textes avaient pour but « d'éclairer un peu le combat aveugle où nous étions, et par là, de rendre plus efficace le combat ».

Ces textes soulignent le cheminement camusien depuis 1939. Au déclenchement de la Seconde guerre mondiale, il avait éprouvé un sentiment de révolte devant l'absurdité de l'évènement. Le CAMUS pacifiste et internationaliste de cette période croyait que le conflit pouvait être évité et peut-être arrêté quand il s'est déclenché. S'il dénonce les conditions du Traité de Versailles et les exigences d'espace vital demandées par HITLER, il n'en estimait pas moins (avec Pascal PIA) qu'HITLER avait des « revendications légitimes » concernant en particulier les Allemands des Sudètes. A la fin mai 1940, alors que la guerre a commencé il écrit cependant à Francine FAURE :

« Cette guerre n'as pas cessé d'être absurde, mais on ne peut pas se retirer du jeu quand le jeu devient mortel ».

Parti se soigner en France, CAMUS s'y retrouve seul, coupé des siens, quand en novembre 1942, les Allemands occupent la zone sud, mais il faudra attendre les *Lettres écrit à un ami allemand* pour que CAMUS reconnaisse en la France une patrie digne d'être défendue et aimée. Jusque-là ce fils de l'Algérie avait souvent affirmé que l'Algérie était sa « vraie patrie ». Dans l'avant-propos au *Chroniques Algériennes*, texte plus tardif, il écrira que l'Algérie est la « patrie naturelle » des Français d'Algérie. L'Espagne (dont sa famille maternelle est originaire) restant sa « seconde patrie » patrie « mythique et charnelle »

Dans un article de *L'Express* (1955), il précisera que « Français de naissance » il l'est devenu en 1940. Incontestablement son expérience de la débâcle et de la défaite va influencer le regard qu'il porte sur la France. Il va découvrir que le patriotisme exprime aussi la lutte de tout un peuple contre un envahisseur qui détruit la liberté, la solidarité, la justice. *Lettres à un ami allemand* annoncent la réconciliation avec la France, car la réconciliation va se faire selon CAMUS par la justice (terme capital du vocabulaire camusien).

Dans les mois qui précèdent la libération de Paris, CAMUS voit la France tout entière unie dans le combat de libération. Cela l'amène à opposer la France de 1944 à celle de 1939, une France officielle à une France idéale et héroïque dont la Résistance a été l'avant-garde.

Pendant cette période la littérature et la vie tout simplement ne perdent pas leurs droits bien au contraire.

A son arrivée à Paris, CAMUS loge dans un hôtel près de l'angle du Boulevard Raspail, à quelques minutes des éditions NRF-Gallimard. Il trouvera ensuite à se loger dans l'atelier-studio qui prolonge l'appartement d'André GIDE rue Vaneau (à cette époque GIDE est réfugié en Algérie). Francine le rejoindra fin 1944.



Chez **Gallimard**, où il est devenu lecteur, CAMUS se lie rapidement avec **Michel**, neveu de Gaston qui trouvera la MORT dans l'accident de voiture du janvier 1960. Il devient membre aux côtés de Maurice BLANCHOT, Paul ELUARD, André MALRAUX, Jean PAULHAN, Jean-Paul SARTRE, du jury du Prix de La Pléiade. L'année suivante, en mars, le prix récompensera le manuscrit *Enrico* d'un jeune acteur et futur chanteur Marcel MOULOUDI.

En juin 1943 à la générale des *Mouches*, il avait fait la connaissance du couple **Jean-Paul SARTRE – Simone de BEAUVOIR**. Commence alors ce que Huguette BOUCHARDEAU dans sa biographie de Simone de BEAU-

VOIR : « Plus d'une décennie d'un étrange compagnonnage, fait de séductions réciproques, d'admiration et détestation mêlées ».

Peu à peu CAMUS va entrer dans le cercle magique du couple mythique. Les rencontres sont fréquentes en particulier à Saint-Germain des Prés et autour des tables des cafés Flore et des Deux Magots. CAMUS est sollicité par SARTRE pour assurer la mise en scène de sa nouvelle pièce *Huit Clos* qui sera créé fin mai 1944 mais finalement dans une mise en scène de Raymond ROULEAU.

Ecrivains et artistes se retrouvent aussi dans ce qu'ils nomment des « fiestas » et dont parlera longuement Simone de BEAUVOIR dans le second tome de ses Mémoires *La force de l'âge* (1960). La première de ces fêtes a lieu dans le grand appartement de Michel LEIRIS, Quai des Grands-Augustins. Tout près, PICASSO à un atelier où il peint entre autres *Guernica*. Le peintre a écrit une pièce *Le désir attrapé par la queue*. Il propose que ses amis en organisent une lecture. CAMUS en est le metteur en scène. LEIRIS, Raymond QUENEAU, SARTRE, Dora MAAR, Simone de BEAUVOIR tiennent les rôles principaux. Dans l'assistance Jean-Louis BARRAULT, Georges BATAILLE, Armand SALACROU, Georges BRAQUE, Jacques LACAN. Ces fiestas se terminaient à l'aube.

Dans ces *Mémoires*, Simone de BEAUVOIR écrira à ce sujet :

« Si nous n'avions pas enfreint la règle, du moins l'avions nous déjouée : boire et causer ensemble, au cœur des ténèbres, c'était un plaisir si furtif qu'il semblait illicite ; il participait de la grâce des bonheurs clandestins »



Presque au même moment que SARTRE fait jouer *Huit Clos*, CAMUS voit sa pièce *Le Malentendu* écrite en 1942 – 1943, jouée en juin 1944 au théâtre des Mathurins.



Le rôle de Martha (qui avec sa mère tue pour les dépouiller les voyageurs de passage dans leur auberge) est interprété par une actrice d'origine espagnole réfugiée en France depuis 1939, **Maria CASARES**. CAMUS est ensorcelé par la jeune femme. Dans les années suivantes elle interprétera d'autres pièces de CAMUS (*Les Justes* en 1947 ; *L'Etat de siège* en 1948).

Une liaison va commencer qui durera jusqu'à la mort de l'écrivain. Elle ne sera pas sa seule maîtresse. Dans *Mémoires Barbares*, Jules ROY écrit à propos de la séduction qu'exerçait CAMUS :

« *Les caillettes lui tombaient toutes rôties dans la bouche. Un jour où nous remontions le boulevard Saint-Germain, comme nous parlions des femmes, il me dit : « Il y a chez moi comme chez toi du violeur. Nous aimons ça » Il ajoutait que ce n'est pas très joli. Il ne violait per-*

sonne, du moins pouvait-il le croire. Toutes se donnaient à lui avant même qu'il le demande »

A la mi-août 1944 commencent les combats pour la libération de Paris. La Résistance parisienne occupe le siège du *Pariser Zeitung* dans la rue de Réaumur. Le 18 août Pascal PIA s'y installe, vite rejoint par CAMUS. Là le 21 août, le premier numéro de *Combat* (officiel) est publié. CAMUS en est le rédacteur en chef avec PIA comme directeur. A partir de cette date CAMUS qui était connu comme écrivain va devenir un journaliste célèbre. Le journal va tenir une place originale dans la presse parisienne de l'après-guerre. Il ne sera ni un journal de parti ni l'expression d'un mouvement de résistance (il y eut césure entre le mouvement de résistance du même nom et le journal). Défendant quelques idées fortes sur l'épuration, le renouvellement de la vie civique, la presse et l'information, le journal, à travers ses éditoriaux, allait devenir l'un des journaux de référence de l'immédiat après-guerre. CAMUS allait en être l'un des principaux porte-voix. Ses éditoriaux font faire de lui l'un des guides moraux de la France libérée, commentant et s'interrogeant sur les grandes questions de l'heure : épuration, guerre froide, bombe atomique, Algérie.

Le 25 août il salue la libération de la capitale en ces termes :

« *Nous sommes décidés à supprimer la politique pour la remplacer par la morale. C'est ce que nous appelons une révolution »*.

Il définit dans un autre éditorial les fondements d'un journalisme intransigeant : « *Informers bien au lieu d'informer vite, préciser le sens de chaque nouvelle par un commentaire approprié, instaurer un journalisme critique et en toute chose, ne pas admettre que la politique l'emporte sur la morale, ni que celle-ci tombe dans le moralisme »*

Dans ses éditoriaux, CAMUS accorde une grande importance à l'épuration. Pour lui l'enjeu est politique et historique : « *Le rôle de la bourgeoisie s'est terminé en 1940 »* écrit-il.

Ceux qui ont failli ou collaboré doivent être châtiés. C'est pourtant sur ce sujet qu'il va s'opposer à beaucoup.

A la fin de la guerre, l'épuration intellectuelle fut plus féroce que l'épuration économique, probablement parce que dans un pays à reconstruire, l'Etat a plus besoin d'acteurs économiques que d'acteurs intellectuels. Ainsi les cours spéciales de justice frappèrent plus durement les journalistes et écrivains compromis avec le régime de Vichy ou l'occupant que les industriels et entrepreneurs qui avaient collaboré.

Autour des *Lettres Françaises* et à travers le CNE, ARAGON, ELUARD, VERCORS mais aussi SARTRE et BEAUVOIR vont se transformer en justiciers et vengeurs. Cela va entraîner la démission de CAMUS du CNE. Il signera aussi, à côté d'une soixantaine d'autres écrivains la pétition demandant la grâce de **Robert BRASILLACH** condamné à mort pour collaboration avec l'ennemi. SARTRE et BEAUVOIR refuseront de signer. BRASILLACH sera fusillé début février, le Général de GAULLE, chef du gouvernement provisoire ayant refusé sa grâce. CAMUS interviendra aussi pour un autre collaborateur, lui aussi condamné à mort, Lucien REBATET auteur des *Décombres* qui lui sera gracié.

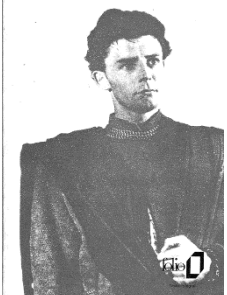
A ce sujet, il écrira :

« *Quoi qu'on puisse dire et penser, aucun pays au monde ne peut se passer de la pitié. Et plutôt que de faire mourir un homme, il est plus urgent et plus exemplaire de lui donner l'occasion de réfléchir sur sa faute »*.



Les années suivantes sont riches en activités littéraires et journalistiques. A la mi-avril 1945, il part en Algérie pour y mener une enquête. Il revient en France le 8 mai, jour de l'armistice. En Algérie ce même jour ont lieu de violentes émeutes nationalistes. Elles font une centaine de morts parmi les Européens. La répression est féroce. CAMUS fut le seul journaliste à attirer l'attention sur les graves événements qui venaient d'avoir lieu en Algérie. En août les bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki mettent fin à la guerre dans le Pacifique. Dans un éditorial publié au surlendemain d'Hiroshima, CAMUS évoque « *les terrifiantes perspectives qui s'ouvrent à l'humanité* »

Camus **Caligula**
suivi de **Le malentendu**



Fin septembre, sa nouvelle pièce *Caligula* est créée au Théâtre Hébertot. Le rôle-titre est interprété par Gérard PHILIPPE. Quelques semaines plus tôt sa femme Francine (qui l'a rejoint à Paris) a donné naissance à des jumeaux (Catherine et Jean).

L'année suivante, en mars, il s'embarque pour les Etats-Unis pour une série de conférences. Il y restera 3 mois. Quelques mois après son séjour états-unien (novembre) il se lie d'une profonde amitié avec le poète **René CHAR** qu'il qualifiera de « *plus grand poète de notre temps* », amitié qui ne se démentira pas jusqu'à la mort de CAMUS. Il lui rendra plusieurs visites à L'Isle-sur-la Sorgue où réside le poète.

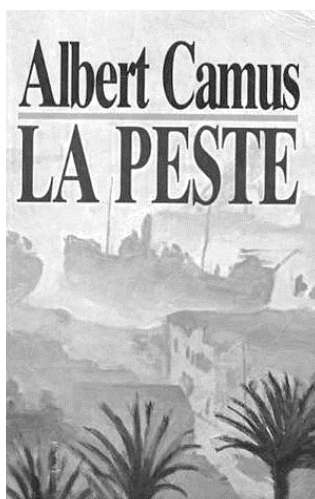


En juin 1947 est publié *La Peste*, cette fable de l'enfermement qui a souvent été lue comme une transposition de l'occupation allemande. Sa gestation a été longue, CAMUS s'étant longuement documenté tant par des œuvres de fiction que par des archives historiques pour composer son

texte. Le livre est un grand succès vendu à 52 000 exemplaires entre juillet et septembre 1947. Le Prix des Libraires lui est décerné.

Ce même mois, il quitte *Combat* étant en désaccord avec la ligne éditoriale du journal qui soutient le Général de GAULLE. Ce départ marque la rupture avec un ami des années algéroises puis de la Résistance Pascal PIA.

Même si CAMUS signera aux côtés de SARTRE et du philosophe MERLEAU-PONTY un appel dans la revue *Esprit* à l'indépendance de la politique française à l'égard des Etats-Unis et de l'URSS, le climat de cet immédiat après-guerre est dominé par la guerre froide. Les relations entre le couple SARTRE/BEAUVOIR et CAMUS vont décliner. Cela est lié en grande partie à la situation internationale et aux prises de position de chacun concernant l'affrontement de plus en plus vif Est-Ouest. Entre l'Occident libéral et sous domination américaine s'oppose le camp communiste. Les intellectuels sont sommés de choisir leur camp. SARTRE et BEAUVOIR se rangent résolument du côté de l'URSS, tandis que CAMUS ne va cesser de dénoncer le totalitarisme soviétique. Ainsi CAMUS va refuser de signer une pétition initiée par SARTRE condamnant



la guerre en Indochine. En 1952, a lieu la rupture définitive avec le couple SARTRE/BEAUVOIR quelques mois après la publication de *L'Homme révolté*.

L'enfant de Mondovi court désormais vers une gloire universelle. En 1957, le **Prix Nobel** vient couronner son œuvre. Mais CAMUS est déchiré par le drame algérien qui allait le séparer de nombre d'amis et collègues. Dans ses *Mémoires barbares*, Jules ROY qui fut proche de CAMUS écrit que vers 1958 :

« *Même à Paris, le Nobel l'avait isolé, il ne riait plus, ou alors ricanait d'un humour grinçant, pesait chacune de ses paroles, ou ne disait plus rien, sauf à des amis sûrs* »

C'est donc un homme profondément meurtri par les événements dans son Algérie natale mais aussi par le climat de la guerre froide qui trouve la mort le 4 janvier 1960 sur une route de l'Yonne.



« COMMENT RETROUVER SES ANCÊTRES : INITIATION A LA GÉNÉALOGIE »

par Gérard GUIGOT



La généalogie est devenue une nouvelle passion pour beaucoup d'entre nous et, pour d'autres, l'envie de commencer est bien présente, mais ils hésitent. L'objectif de cette conférence est de leur donner les outils essentiels et nécessaires pour se lancer dans cette belle aventure.

Mais attention, la généalogie est un véritable « virus » si vous commencez, vous serez incapable de vous arrêter. Elle va devenir une nouvelle addiction qui n'est pas dangereuse ; par contre, elle est contagieuse.

I – GÉNÉRALITÉS SUR LA GÉNÉALOGIE

Elle a l'avantage de toucher à de nombreux domaines (voir ci-dessous), ce qui nous permet d'enrichir nos connaissances, de découvrir la vie de chacun de nos ancêtres ainsi que l'histoire de notre famille.

- l'histoire locale (pour savoir où vivaient nos ancêtres, leur positionnement social dans la paroisse)
- l'histoire de France (pour situer les périodes et les événements)
- la géographie (pour localiser les familles et les migrations éventuelles)
- la linguistique (pour traduire des actes en latin, vieux français, langues régionales, patois et même des langues étrangères)
- la paléographie (pour lire et comprendre les écritures anciennes)
- l'héraldique (pour déchiffrer des armoiries si nécessaire)

Il existe deux sortes de recherches :

- 1) La **généalogie descendante** : qui comprend toutes les personnes issues d'un **ancêtre commun** et qui permet de connaître et d'étudier des branches collatérales.
- 2) La **généalogie ascendante** : qui porte sur **tous les ancêtres** d'un individu, en ligne directe (hommes et femmes). C'est celle que nous allons vous présenter.

On peut également établir des généalogies plus restreintes en s'intéressant uniquement à la **lignée agnatique**, c'est à dire à la parenté par les hommes, ou à la **lignée cognatique** qui ne concerne que la lignée par les femmes.

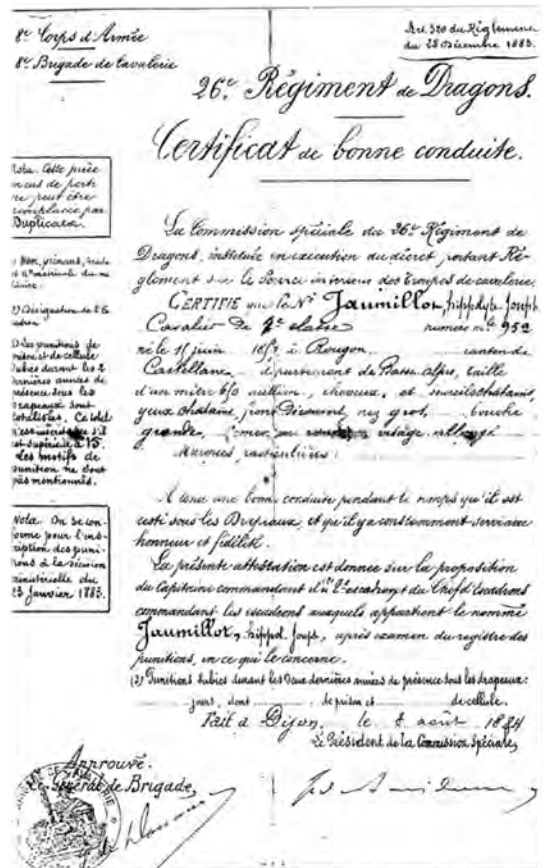
II – RECHERCHE D'INFORMATIONS

Avant de commencer toute recherche, il convient de collecter un maximum de renseignements sur votre famille à partir des documents qui vous seront accessibles, à savoir :

- livret de famille, carte d'identité, passeport, certificat de naturalisation, contrat de mariage, actes notariés, livret militaire, **certificat de bonne conduite**, dossier militaire, décorations, diplômes (**certificat d'études primaires**, brevet, bac, diplômes universitaires...), etc...

Autres sources à ne pas négliger :

- **photos de famille** : (baptême, mariage, service militaire) qui peuvent donner des indications : nom, lieu, date, région (tenues traditionnelles : Alsace, Bretagne, Provence...). C'est ainsi que la coiffe d'une arrière-grand-mère bretonne va pouvoir vous indiquer sa commune d'origine. Tout comme la photo de votre grand-père en tenue militaire peut vous donner le nom de son régiment, son grade, ses décorations...



- **communication orale** : sollicitez vos parents, vos proches (oncles, tantes...) dans la mesure du possible bien sûr, mais attention aux « histoires de famille » que l'on raconte et qui sont à prendre avec beaucoup de précautions. Elles sont souvent trop belles pour être vraies et il faut les vérifier.

III – COMMENT PRÉSENTER VOS RECHERCHES

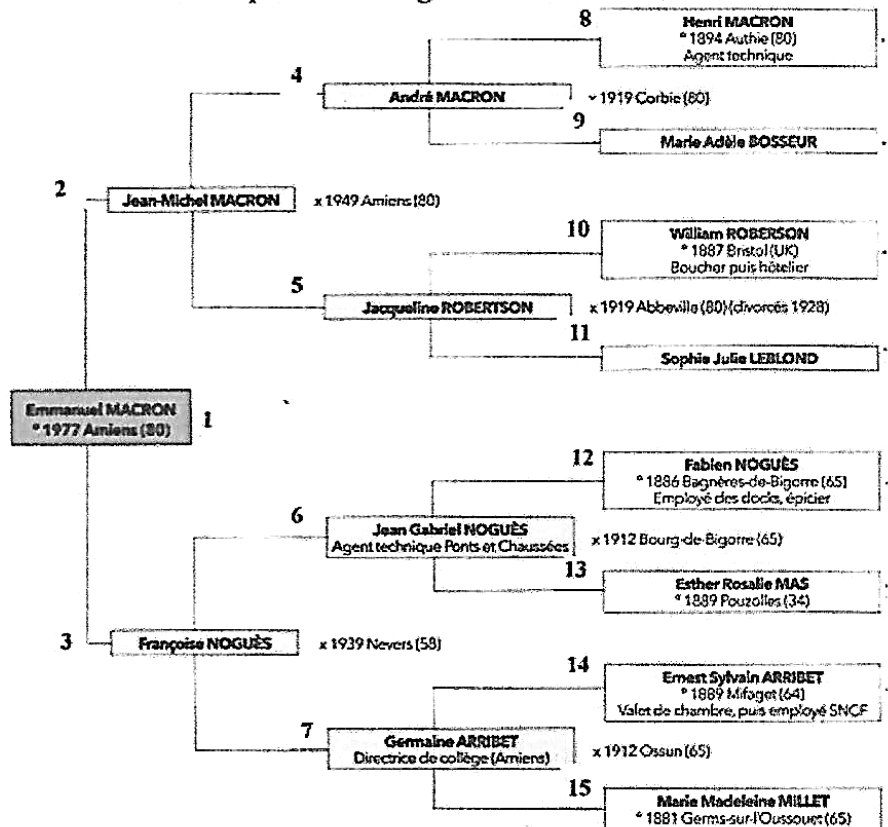
La présentation adoptée pour mettre en évidence vos ancêtres retrouvés peut prendre des formes diverses. Votre choix doit tenir compte de la meilleure lisibilité possible mais aussi de la difficulté de placer un maximum de personnes dans un espace réduit. L'aspect esthétique n'est pas négligeable et certains arbres généalogiques sont de véritables œuvres d'art. Nous vous proposons quelques idées de présentation.

La méthode horizontale :

Les ancêtres sont placés en ligne, par générations, de la gauche vers la droite. La lisibilité est assez bonne. Dans ce cas, il convient d'utiliser la numérotation dite de **SOSA**. Chaque individu se voit attribuer un numéro qui sera **pair** pour les hommes et **impair** pour les femmes.

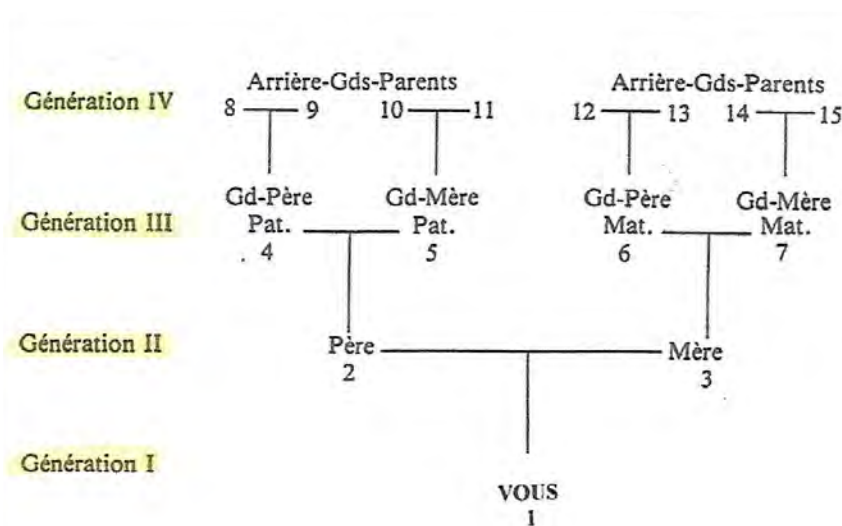


Exemple : Généalogie du Président Macron



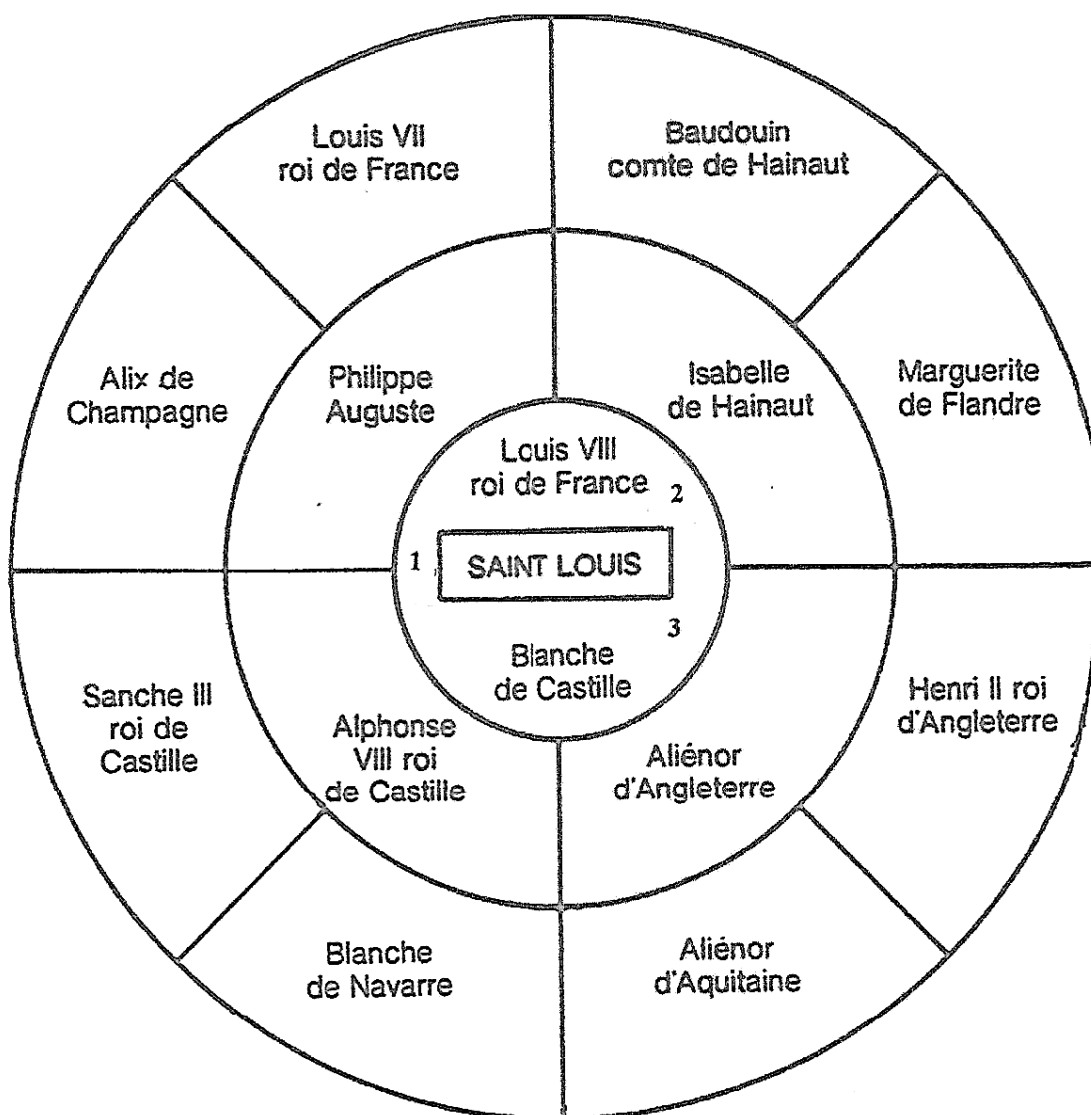
La méthode verticale :

Le principe est identique mais la position des individus se fait de bas en haut.

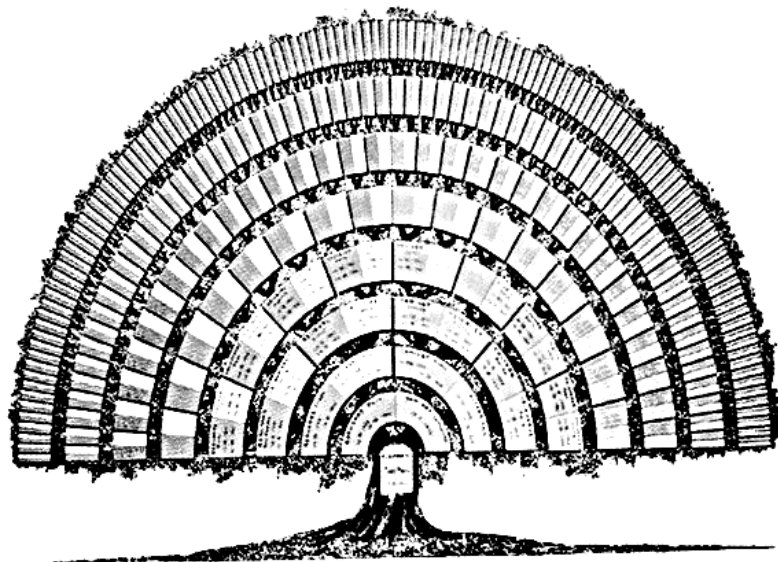


La méthode circulaire :

Vous (ou votre ancêtre) êtes placé(e) au centre et vos parents, grands-parents sont autour du cercle mais, dans ce cas, la lisibilité a ses limites, surtout après huit générations.



La méthode semi-circulaire



La présentation par quartiers :

Peu esthétique, mais a l'avantage de présenter les générations successives à l'infini et en continu avec les numéros **SOSA** qui permettent de compléter votre généalogie en fonction de l'avancée de vos recherches.

PRÉSENTATION PAR QUARTIERS Généalogie de Maurice DUPONT (exemple fictif)	
I – l'intéressé : 1 – <u>DUPONT Maurice</u> (1940 – 2020) - La Seyne S /Mer -	
II – ses deux parents : 2 – DUPONT Alain (1920 – 1970) 3 – MARTIN Annie (1921 – 1990)	
III – ses quatre grands-parents : 4 – <u>DUPONT Louis</u> (1920 – 1970) 5 – LEROY Julie (1892 – 1960) 6 – MARTIN Albert (1893 – 1950) 7 – DUFOUR Rose (1893 – 1964)	
IV – ses huit arrière-grands-parents : 8 – <u>DUPONT Vincent</u> (1860 – 1900) 9 – OLLIVIER Anne (1865 – 1921) 10 - LEROY Pierre (1864 - 1928) 11 – RENAUD Mireille (1866 – 1939) 12 – MARTIN René (1862 – 1905) 13 – ANDREA Josette (1862 – 1930) 14 – DUFOUR Arthur (1870 – 1910) 15 – PIERI Yvette (1871 – 1922)	
V – et ainsi de suite...	
Numéro pair pour les hommes	Numéro impair pour les femmes
Exemple : DUPONT Louis (n° 4) est le conjoint de LEROY Julie (n° 5)	

IV – SIGLES GÉNÉALOGIQUES

Suite au *Congrès International de Généalogie* de Bruxelles en 1958, il a été décidé d'établir une liste officielle des sigles généalogiques utilisés dans le monde entier. Il est nécessaire de les connaître.

Naissance.....	°	cité en 1650.....	!1650
Baptême.....	b	cité avant 1650. /	1650
Mariage.....	x	cité après 1650.	1650/
Contrat de mariage	cm	Père.....	P
Divorce.....) (Mère.....	M
Décès.....	+	Parrain.....	p
Inhumé.....	(+)	Marraine.....	m
Né(e) environ.	ca	Témoin.....	t
Douteux.....	?	Testament.....	test

Et aussi : sans postérité : **s.p** et sans alliance **s.a**

Archives Nationales **AN**, Archives départementales **AD** et Archives Municipales **AM**.

V – NOMS DE FAMILLE ET PRÉNOMS

Nous vous conseillons de consulter l'article sur « **l'origine des noms de famille** » dans la revue N° 161 de décembre 2022 du *Filet du Pêcheur* pour mieux comprendre comment se sont formés et transmis nos noms de famille.

Le nom : l'essentiel est de savoir qu'au moyen-âge, nos ancêtres portaient un **nom de baptême** donné à la naissance qui correspondait à nos prénoms actuels. Mais, à partir du XI^e siècle, il est devenu nécessaire de mieux différencier les individus et l'on va ajouter un **surnom** ou un **sobriquet** qui va se transmettre et commencer à devenir héréditaire.

Jusqu'à la Révolution, c'est le clergé qui consigne dans des **registres paroissiaux** les trois événements importants de la vie (le baptême, le mariage, le décès). A partir de **1793**, on va assister à la mise en place de l'**état-civil** confié au premier magistrat de la commune (naissance, mariage, décès et tables décennales).

Avant l'état-civil, les noms (patronymes) ne sont pas figés, ils peuvent subir des variations, des déformations et aussi des erreurs de transcription (même après 1793).

Un exemple de variations : Le patronyme **LE BEAU** peut se retrouver écrit phonétiquement sous la forme LE BAUX, LE BAUX, LEBEAU, LE BO, LEBOT, LEUBOT, LEBEAULT etc...

Un exemple d'erreur de transcription : un **ROBERT** qui va devenir **ROBEL**, au XIX^e siècle, suite à un manque d'attention de l'officier d'état-civil, c'est ce qui est arrivé à mon arrière-arrière-grand-père.

Un bon conseil, il est nécessaire de prendre en compte toutes les variantes possibles d'un nom pour faciliter une recherche généalogique.

Le prénom (sous l'ancien régime) :

La coutume veut que l'enfant porte le prénom de son **parrain** (compère) ou **marraine** (commère). Ces derniers sont souvent des **parents** (très) proches, des **amis** de la famille, des **voisins** ou des **notables** du village. On constate également que le nom du Saint, protecteur du village, peut aussi devenir un prénom.

Le prénom est un symbole de continuité ou de protection et l'on peut observer certaines pratiques, à savoir :

- *le premier fils porte le prénom de son père*
- *le deuxième celui du grand-père paternel*
- *le troisième celui du grand-père maternel...*
- *la première fille, porte celui de la mère*
- *la deuxième fille, celui de la grand-mère paternelle*
- *la troisième fille, celui de la grand-mère maternelle...*

Cette règle n'est pas absolue et surtout, elle est source d'erreur à cause de la répétition des mêmes prénoms comme **Jean**, fils de Jean et petit-fils de Jean ou un **Jean**, frère d'un autre Jean qui est mort en bas-âge...

VI – CAS PARTICULIERS

Si besoin, il est nécessaire de bien connaître l'histoire d'une région avant d'entreprendre une recherche et nous donnons quelques exemples non exhaustifs.

L'ALSACE : L'histoire complexe avec le St Empire Germanique, puis la tutelle de la monarchie française, l'annexion allemande et ensuite le retour à la France explique que l'on va se trouver face à des actes écrits en latin, en allemand ou en français suivant les périodes.

LA SAVOIE : A été la propriété de la Maison de Savoie au XI^e siècle qui obtiendra également le royaume de Sicile en 1713 et la Sardaigne. Le Duché de Savoie deviendra français en 1792, puis Sarde de 1815 à 1860, et retour à la France sous le Second Empire, une histoire bien compliquée qui ne facilite pas les recherches...

NICE : Le Comté de Nice fit partie de la France puis du Duché de Savoie, puis du royaume de Sardaigne et ensuite retour à la France donc des actes en italien et en français.

LA CORSE : Sous dépendance génoise en 1559, elle est ensuite cédée à la France en 1768 avec une courte période d'occupation anglaise (1794-1796). Les actes seront écrits en latin, italien (génois) et français (à partir de 1820) mais beaucoup d'archives furent détruites suite aux différents conflits.

Ces quelques exemples très succincts montrent les obstacles que l'on peut rencontrer suivant les régions qui sont liés à l'histoire et qui font souvent appel à la connaissance d'une langue régionale ou étrangère et même à une langue ancienne comme le latin. Il est quelquefois utile de se rapprocher d'associations généalogiques locales pour obtenir conseil et assistance.

LES ANCIENNES COLONIES (Afrique du Nord, Afrique Noire, etc.).

Les archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, ouvertes en 1966, offrent des possibilités intéressantes ainsi que les Archives Diplomatiques au centre de la Courneuve (93) et au centre de Nantes (44).

LES DOM – TOM : Les Archives Départementales des DOM doivent être privilégiées sans oublier les Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence. Il convient de prendre en compte l'histoire des « familles souches », de l'esclavage et des différents flux migratoires (exemple : pour La Réunion).

Autres cas (religions) :

LES PROTESTANTS : Ils étaient en marge de la société et les sources sont rares et dispersées. Certains protestants se sont convertis et on les retrouve dans les registres paroissiaux, mais il y a aussi des Pasteurs qui ont tenu des registres dans la clandestinité. Autres pistes, la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français (Paris 7^e) ainsi que son Centre de généalogie protestante.

LES JUIFS : Ils ont toujours été marginalisés et persécutés. Souvent obligés de se déplacer, il est difficile de retrouver leurs ancêtres, les documents sont peu nombreux et ils changeaient souvent de nom jusqu'en **1808**, date à laquelle Napoléon I^{er} impose l'obligation d'adopter un nom de famille définitif et transmissible.

Situations particulières :

LES ENFANTS TROUVÉS ET ASSISTÉS : Possibilité de consulter le dossier de l'Assistance Publique (création de 1849) détenu par les Archives Départementales sous certaines conditions – voir aussi les documents sur les familles nourricières – sur les adoptions...

LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE : Voir les dossiers de naturalisation aux Archives Nationales et/ou aux Archives Départementales.

VII – UTILISATION DES DIVERSES RESSOURCES

L'outil informatique est pratique et indispensable, mais les déplacements seront quelquefois très utiles.

Il est donc conseillé de commencer par la consultation des **bases de données** (gratuites ou payantes) afin de profiter des recherches déjà effectuées. Toutefois, il est recommandé de vérifier toutes les informations en consultant les actes correspondants (le plus souvent sur le site des Archives Départementales), car on peut trouver des erreurs et partir sur une fausse piste.

Bases de données : GENEANET (fortement conseillé) – **ANCESTRY** – **FILAE** – **MyHeritage** – **FamilySearch** (site des Mormons) à consulter sur internet.

Sources principales : La plupart des recherches vont se faire en ligne ou sur site aux Archives Municipales (AM), aux Archives Départementales (AD) et même aux Archives Nationales (AN).

Autres sources possibles : La Bibliothèque Nationale de France (BNF) à Paris.

Le Service Historique de la Défense (SHD) au château de **VINCENNES** (archives diverses et anciennes sur toutes les armées) ainsi que les différentes antennes du SHD, à savoir :

- pour la marine : à **TOULON, BREST, LORIENT, CHERBOURG, ROCHEFORT.**
- pour le personnel militaire : **PAU**
- pour les personnels civils de la Défense et des Arsenaux – DGA –: **CHATELLERAULT**
- pour les victimes des conflits contemporains (2 guerres mondiales, anciennes colonies...) : **CAEN.**

Consulter également la base « **FRANCE ARCHIVES** » qui peut vous indiquer des pistes de recherches sur différents sites avec des références de documents susceptibles de vous intéresser.

Bases spécialisées : Mémoire des Hommes (du Ministère des Armées) – **Grand Mémorial** (du Ministère de la Culture) – **Base Léonore** (membres de la Légion d'Honneur) – **stehelene.org** (médaille de Sainte-Hélène pour les campagnes de Napoléon I^{er}) – **Gallica** (Bibliothèque numérique de la BNF) – **CAPEIDIA** (généalogies des nombreux descendants d'Hugues Capet), etc.

Revue spécialisées : Deux revues intéressantes pour mieux se former et s'informer.

- **Revue Française de Généalogie** (6 numéros par an et 1 n^o spécial)
- **Généalogie-Magazine** (revue mensuelle).

– GENEANET



– FILAE



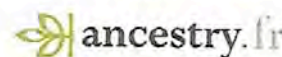
– MyHéritage



– FamilySearch



– Ancestry.fr



Cercles de généalogie (associations loi de 1901) : Ils sont nombreux, nous en donnons quelques exemples. Centre généalogique des Côtes d'Armor – Cercle généalogique du Haut-Berry – Association généalogique de la Loire, etc. En général, ils couvrent un département ou une région et quelquefois une seule famille.

Pour le Var :

- **Les Amis du Vieux Toulon et sa Région (AVTR)** – section généalogique du Var – 10, Rue Saint Andrieu à Toulon.
- **Section Généalogique et Héraldique du Club Léo-Lagrange** – 107, Rue Marius Bondil – Espace Jules de Greling à Six-Fours-les-Plages.
- **Cercle généalogique 83** - 298, Avenue du Parc des Myrtes à Saint-Raphaël.
- **Archives Départementales (AD 83)** – 660, Boulevard John Kennedy à Draguignan.

LES TESTS ADN

Précisons qu'ils sont interdits en France. Toutefois, **MyHeritage** (aux USA) propose ses services dans notre pays. Il suffit de commander un kit avec un écouvillon et d'envoyer l'échantillon au laboratoire de MyHeritage. Il s'agit d'un **test auto somatique** qui, à partir des segments ADN et d'algorithmes, permet de définir vos origines ethniques, de retrouver des parents proches et plus souvent très éloignés et de signaler des concordances entre des arbres généalogiques sous réserve d'avoir mis votre arbre sur le site.

L'UTILISATION DE LOGICIELS DE GÉNÉALOGIE

De nombreux logiciels sont proposés sur le marché, ils permettent d'enregistrer toutes les informations sur les individus et d'élaborer des arbres généalogiques ainsi que divers tableaux statistiques.

En principe, ils utilisent le fichier **GEDCOM** (G**E**nealogic **D**ata **C**OMmunication) qui sert à importer des fichiers et se veut compatible avec tous les ordinateurs.

Une enquête de 2017 nous indiquait les logiciels les plus utilisés :

HEREDIS (49,90 % d'utilisateurs) – **GENEATIQUE** (13,80 % d'utilisateurs) – **GENEWEB** (Geneanet) (13,30 % d'utilisateurs) – **ANCESTRY** (8,10 % d'utilisateurs) – **Autres logiciels** (14,90 % d'utilisateurs).



VIII – DÉCOUVRIR LES ACTES

C'est la partie la plus intéressante de la recherche qui peut se faire chez soi en consultant les documents sur des sites internet dans la mesure du possible ou en allant sur place dans les différents dépôts d'archives, mais principalement aux Archives Départementales (AD) comme nous venons de le voir.

Les registres paroissiaux (sous l'ancien régime)

C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts en **1539**, sous François I^{er}, qui va confier au clergé la tenue des actes (naissance, mariage, sépulture) dans des registres et l'obligation d'abandonner le latin au profit du français. Il est donc possible de retrouver ses ancêtres jusqu'à cette date avec beaucoup de chance et sous réserve que les archives le permettent, ce qui n'est pas toujours le cas.

A partir de **1667** (ordonnance de Saint-Germain-en-Laye), les registres paroissiaux sont tenus en double, l'original étant conservé à l'église et une copie qui est transmise aux greffes du baillage (ou sénéchaussée).

Depuis la **Révolution**, ces documents sont maintenant détenus dans les mairies ou les Archives Départementales.

Les actes d'état-civil (après le décret du 20/9/1792)

Suite à la séparation de l'état et de l'église, c'est le Maire qui devient officier de l'état-civil. Les actes sont toujours en deux exemplaires, un conservé en Mairie et une copie destinée aux greffes du TGI.

La consultation des actes :

Depuis 2008, le délai de 100 ans a été aboli, il est remplacé par :

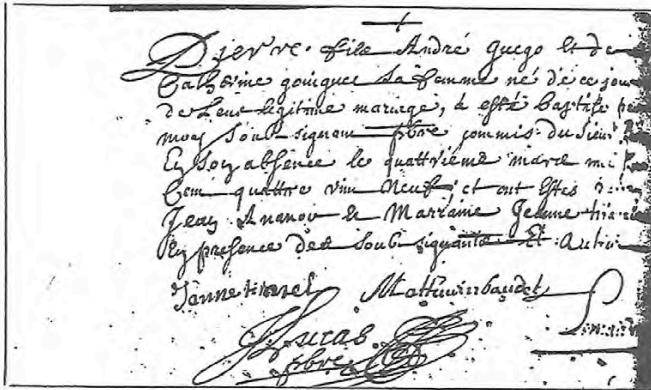
- pour les naissances et mariages = **75 ans**
- pour les décès = **immédiat**
- pour les tables décennales = **immédiat**

La lecture des actes les plus anciens sera difficile pour un débutant et va demander un peu de pratique. Les lettres, les formulations, les termes sont différents des nôtres et de plus, il n'y a pas de ponctuation et pas d'accent. Il est toutefois possible de suivre des cours de paléographie dans les associations.

1 - L'ACTE DE BAPTÊME (ou de naissance) :

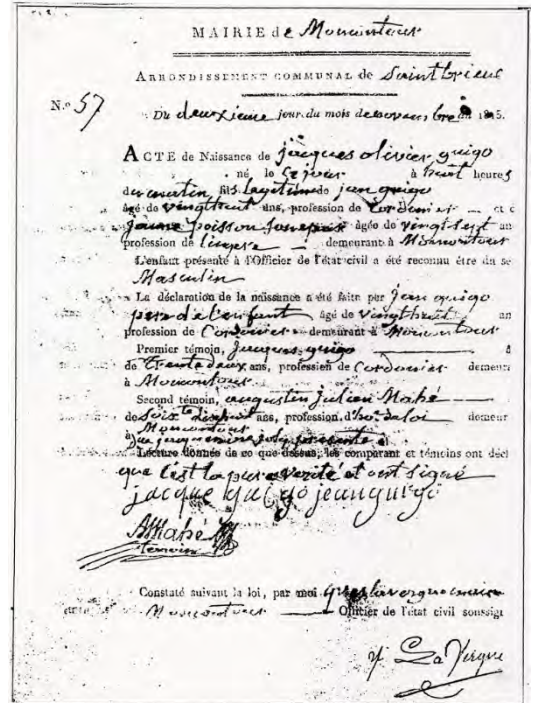
Il est le plus souvent établi le jour ou le lendemain de la naissance de l'enfant et généralement sur déclaration du père.

1689 - Acte de baptême de André GUIGO (lire GUIGO) à Moncontour 22



Quelques conseils pour retrouver ce type d'acte :

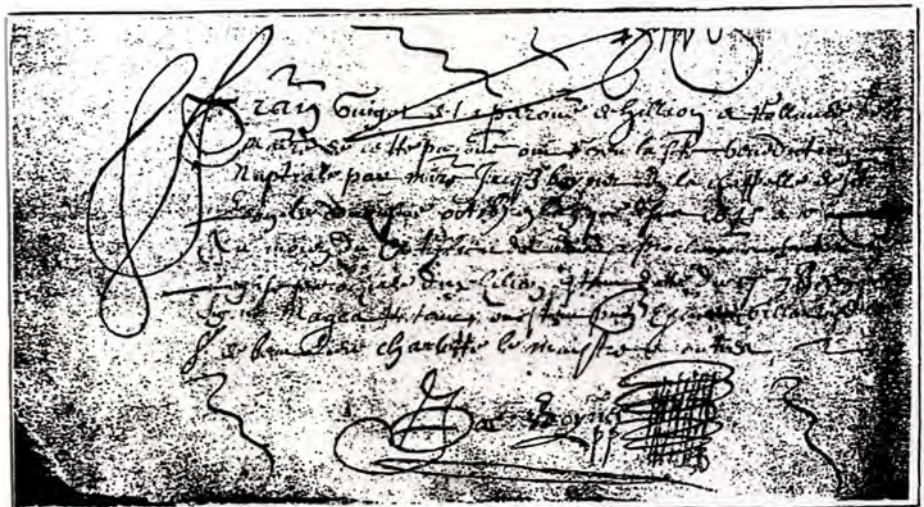
- * **Trouver le lieu** - en principe le lieu du mariage des parents ou le lieu où ils habitent - voir éventuellement les villages voisins car avant les déplacements étaient restreints...
- * **Définir une date** même approximative - sachant qu'une génération est de l'ordre de **25/30 ans** - mais attention au nombre d'enfants (quelquefois 10 ou plus) qui peuvent vous décaler d'une génération (ex : nièce et tante du même âge)...
- * **Contrôler le prénom** - faire attention aux homonymies qui sont très fréquentes.
- * **Les parrains, marraines et témoins** trouvés sur d'autres actes de la famille peuvent vous ouvrir des portes, il ne faut pas les négliger, ce sont souvent de proches parents...



2 - L'ACTE DE MARIAGE (religieux ou civil)

- * **le lieu** : c'est en général celui de la future épouse - sinon, voir le lieu de naissance du premier enfant ou encore retrouver la publication des bans (3 bans). Eventuellement trouver un contrat de mariage chez un notaire...
- * **la date** : à définir, souvent par déduction ou en fonction du premier enfant...

* **le milieu social** : dans l'ancien régime, c'était très important (nobles, bourgeois, artisans, laboureurs, brassiers...) - voir aussi la nature des signatures de l'acte ou la mention « déclare ne savoir signer »... En principe, les mariages avaient lieu entre personnes de même condition et il fallait l'accord des parents pour les garçons jusqu'à **30 ans** et pour les filles jusqu'à **25 ans** ; dans le cas contraire, il était possible de les déshériter.



- Quelquefois, une dispense de consanguinité était nécessaire, délivrée par l'évêque à partir de **1563** pour marier des cousins au 3° degré (*enfants de cousins-germains*) ou au 4° degré (*petits-enfants de cousins-germains*) - à chercher aux A.D (série G) ou aux Archives Diocésaines...
- En cas de veuvage, il était fréquent de se remarier deux ou même trois fois. D'où un délai de viduité de 10 mois pour les femmes.

3 - L'ACTE DE SÉPULTURE (ou de DÉCÈS)

Il était établi sur déclaration d'un parent (fils, petit-fils, cousin...) ou d'une personne proche (ami, voisin...).

* **le lieu** : la commune du décès qui peut être différent du lieu de naissance ou d'habitation.

* **la date** : voir le livret de famille, ou « mention en marge » de l'acte de naissance (mais à partir de 1945)... Sinon par déduction à partir d'autres actes et surtout avec un peu de chance.

* **l'inhumation** : dans les églises (ou chapelles) puis ensuite dans les cimetières... Avant la Révolution, des erreurs sont possibles sur le nom, le prénom, le lieu de naissance et surtout sur l'âge présumé (« âgé d'environ 60 ans »). Il faut en tenir compte et faire un maximum de vérifications. Les actes de sépulture étaient souvent très brefs et ne fournissaient pas beaucoup d'éléments.

4 - LES ACTES NOTARIÉS

Ce sont des mines d'or quand ils existent (à chercher aux **Archives Départementales - série E -**).

Ils permettent de faire revivre une famille et de combler les manques des registres paroissiaux.

Quelquefois, on peut remonter jusqu'au XV^e voire au XIV^e siècle mais attention à la difficulté de lecture.

C'est ainsi que j'ai pu établir et surtout compléter la généalogie de ma branche maternelle jusqu'aux environs de 1470, à Gonfaron (Var), grâce à de nombreux actes notariés malgré des registres paroissiaux qui ne me permettaient pas de dépasser l'année 1668.

On va ainsi découvrir, quand c'est possible, des actes concernant **les personnes** (contrat de mariage, testament, inventaire après décès, contrat d'apprentissage...) et des actes concernant **les biens** (contrat de vente, contrat de métayage, contrat d'arrentement, obligé pour une dette...).

Ces actes notariés vont compléter les registres paroissiaux.

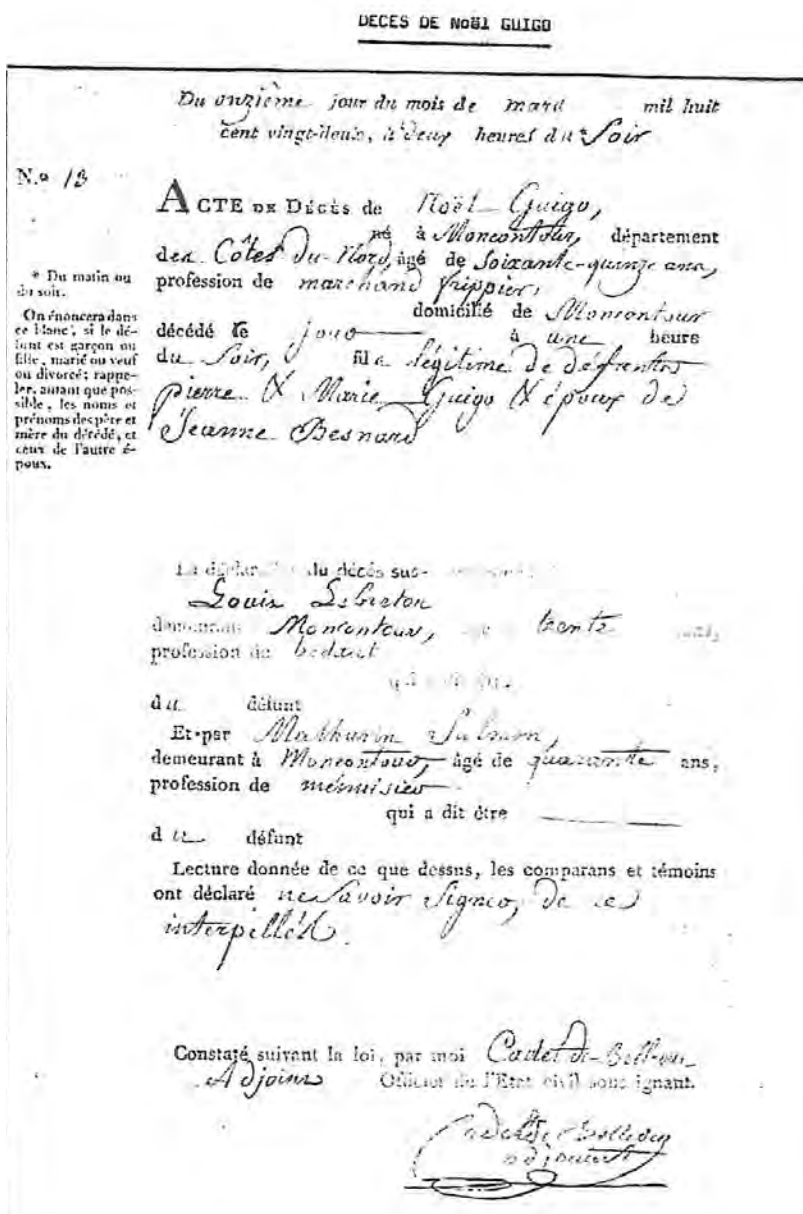
Il convient de voir la liste des notaires royaux aux A.D, de se plonger dans les répertoires et aussi de consulter les relevés établis par les associations généalogiques.

En cas de succès, il va falloir vous familiariser avec l'écriture de l'époque et avec les termes juridiques utilisés ce qui n'est pas toujours d'une grande facilité.

EN CONCLUSION :

Vous disposez maintenant d'un minimum d'informations pour partir à la recherche de vos ancêtres et, avec un peu de pratique, vous allez y prendre du plaisir et, quelquefois, faire des découvertes inattendues ou incroyables concernant l'histoire de votre famille.

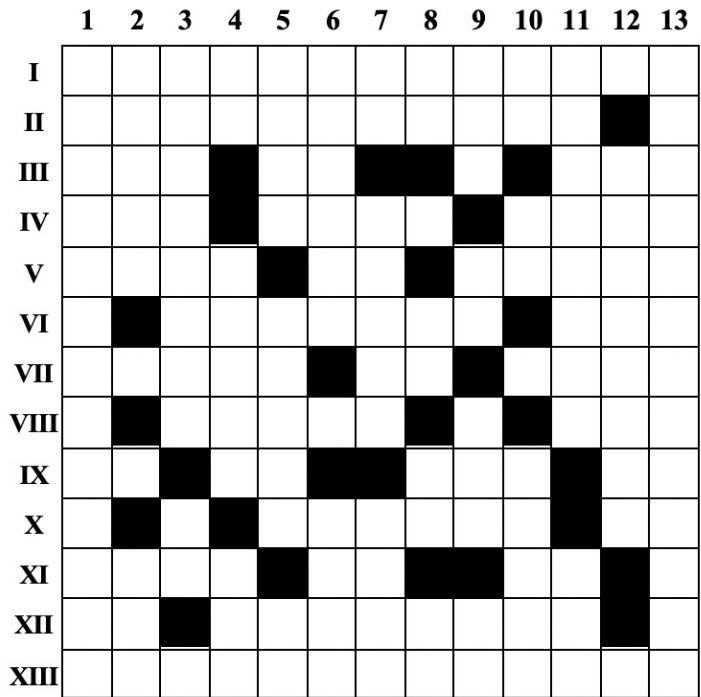
A titre d'exemple, je viens d'établir la généalogie d'un ami et j'ai découvert qu'à la sixième génération, il descend d'une fille illégitime de **Louis XV**, Roi de France, quelle surprise pour lui et pour moi, mais ça n'arrive pas à tout le monde.



MOTS CROISES 162 (avec solution)

1) HORIZONTALLEMENT :

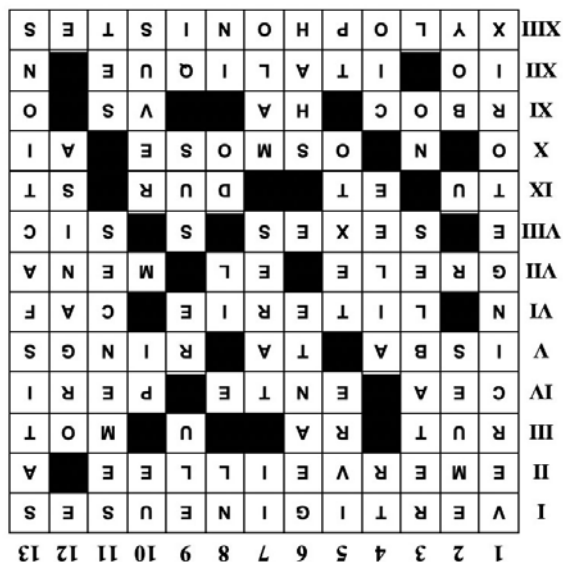
I. Peut qualifier certaines chutes. **II.** En grande admiration. **III.** Période de chaleurs. Il a une tête de faucon. Courte lettre. **IV.** Commissariat à l'Energie Atomique. Assemble. Gabriel pour les intimes. **V.** Maison en bois. Personnel. Lieux de combats. **VI.** Lieu de repos. Vente maritime. **VII.** Endommagé. Article étranger. Conduisit. **VIII.** Distinguent femelles et mâles. Permet de citer textuellement. **IX.** Caché. Fait la liaison. Manque de confort. Petit saint. **X.** Influence réciproque. Accroché dans les arbres. **XI.** Broc cassé. Répété exprime le rire. Marque l'opposition. **XII.** La belle et la bête. Caractère incliné. **XIII.** Il joue avec deux baguettes de bois.



2) VERTICALEMENT

1. Se rend à Alésia. **2.** Touchées. Danseur de revue. **3.** Constructions verticales. Drame. **4.** Petit tour. Munie de membres mobiles. Comité International Olympique. **5.** Exalté. Petit message. Travaux Pratiques. **6.** Grande. Titre de souverain. **7.** Deux à Rome. Masses sur un plateau. Prénom masculin. **8.** Pays-Bas. Tu le précède. Bas de gamme. Dans le coup. **9.** Sénateur. Ile de France. Appris. Mesure l'efficacité intellectuelle. **10.** Union Européenne. Rapport. Révisés. **11.** Graines. Petite pièce sur la table. **12.** Prépara avec précision. **13.** Contentements.

REPONSE AU MOTS CROISES 162



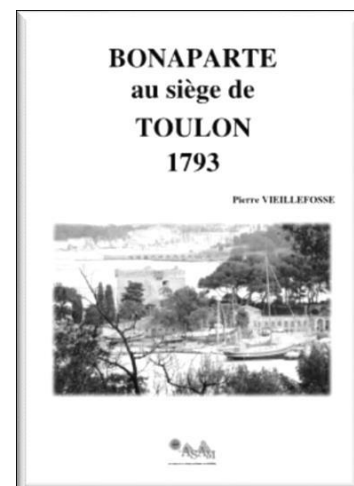
A l'occasion des "Journées BONAPARTE" organisées par la municipalité, notre association avait pris la décision de rééditer le célèbre ouvrage de Pierre VIEILLEFOSSE : "**Bonaparte au siège de Toulon 1793**". Réalisé en 1995 par "Les Cahiers Seynois de la Mémoire", nous avons donc lancé une nouvelle édition de cet ouvrage jusque-là épuisé...

Tout en conservant rigoureusement le texte initial et les illustrations d'origine, ce nouveau tirage améliore la qualité des documents, en propose de nouveaux, met les notes en bas de page pour une meilleure lisibilité.

Nous sommes convaincus qu'il répondra à l'attente de nombreux Seynois curieux de redécouvrir un épisode très célèbre de notre histoire locale, et de s'intéresser aux premiers actes victorieux de BONAPARTE sur le chemin de sa future gloire.

Cet ouvrage vous est proposé, au prix de 10 €, lors de nos conférences, colloques, etc., mais vous pouvez également vous le procurer auprès de :

- Bernard ARGIOLAS : 06 10 89 75 23
- Jacqueline PADOVANI : 04 94 94 68 44
- Jean-Claude AUTRAN : 04 94 32 41 16
- Chantal et Damien DI SAVINO : 06 82 06 70 64



Nous rappelons à nos adhérents que notre livre est toujours disponible :

"Contribution à l'histoire de la Seyne-sur-Mer. Aspects de la vie économique, sociale, culturelle et sportive aux XIXe et XXe siècles."

Vous pouvez vous le procurer, au prix de 19 €, auprès de :

- Jacqueline PADOVANI,
- Bernard ARGIOLAS
- Jean-Claude AUTRAN.

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion avec abonnement au Bulletin "*Le Filet du Pêcheur*" : **20 €**

Montant à verser :

- Par chèque à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- Exceptionnellement en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Chantal DI SAVINO
Le Pré Bleu bât E
372 Vieux chemin des Sablottes
83500 La Seyne-sur-Mer

NOM:.....**Prénom:**.....

Adresse:

.....

Tél:**Adresse mail:**

Nos prochaines conférences...

**Auditorium du collège Paul Eluard, avenue Marcel Pagnol
83500 LA SEYNE-SUR-MER**
Entrée Libre

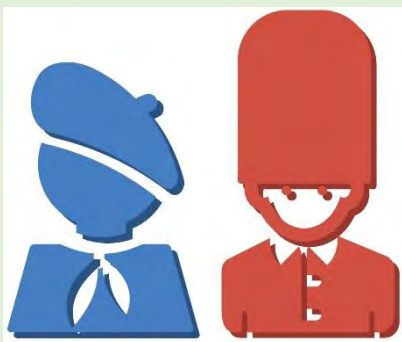
Lundi 3 avril 2023 à 17 h

« L'assassinat de l'amiral DARLAN »

Par Christian GIRARD



Lundi 15 mai à 17 h



**« De Guillaume le conquérant à nos jours:
le rôle du Français dans l'évolution
de la langue anglaise »**

Par Sylvie VIGNON-BUTOR

Lundi 12 juin 2023 à 17 h

**« Amable LAGANE (1838-1910),
Grand patron de notre construction navale »**

Par Jean-Claude AUTRAN

